

Ministère des Aînés et des Soins de longue durée

En janvier 2022, le gouvernement du Manitoba a annoncé la création du ministère des Aînés et des Soins de longue durée. L'un des principaux objectifs de ce nouveau ministère est de diriger l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie provinciale relative aux personnes âgées. Grâce à cette stratégie, le gouvernement du Manitoba vise à faire de la province un endroit idéal pour vieillir et s'assurer que :

- Les aînés peuvent vivre une vie saine et active, en toute sécurité et de façon autonome, et demeurer dans leur maison et leur collectivité aussi longtemps que possible;
- Des ressources et des mesures de soutien sont offertes pour faciliter les transitions entre les milieux de vie, entre la vie autonome à domicile et dans la communauté et la vie dans un autre milieu;
- Des mesures de soutien de qualité, fiables et abordables sont offertes lorsque les aînés ne peuvent plus vivre de façon autonome.

Pour orienter la direction et l'accent de cette stratégie, le ministère a mené une série de sondages Participation MB afin de consulter le public sur les besoins des aînés au Manitoba et de recueillir des commentaires sur l'élaboration de la stratégie relative aux personnes âgées. Ce document présente les résultats du sondage n° 2, intitulé « Bâtir un plan avec les aînés du Manitoba — Regard sur l'avenir : Situation idéale et questions sur les priorités ».

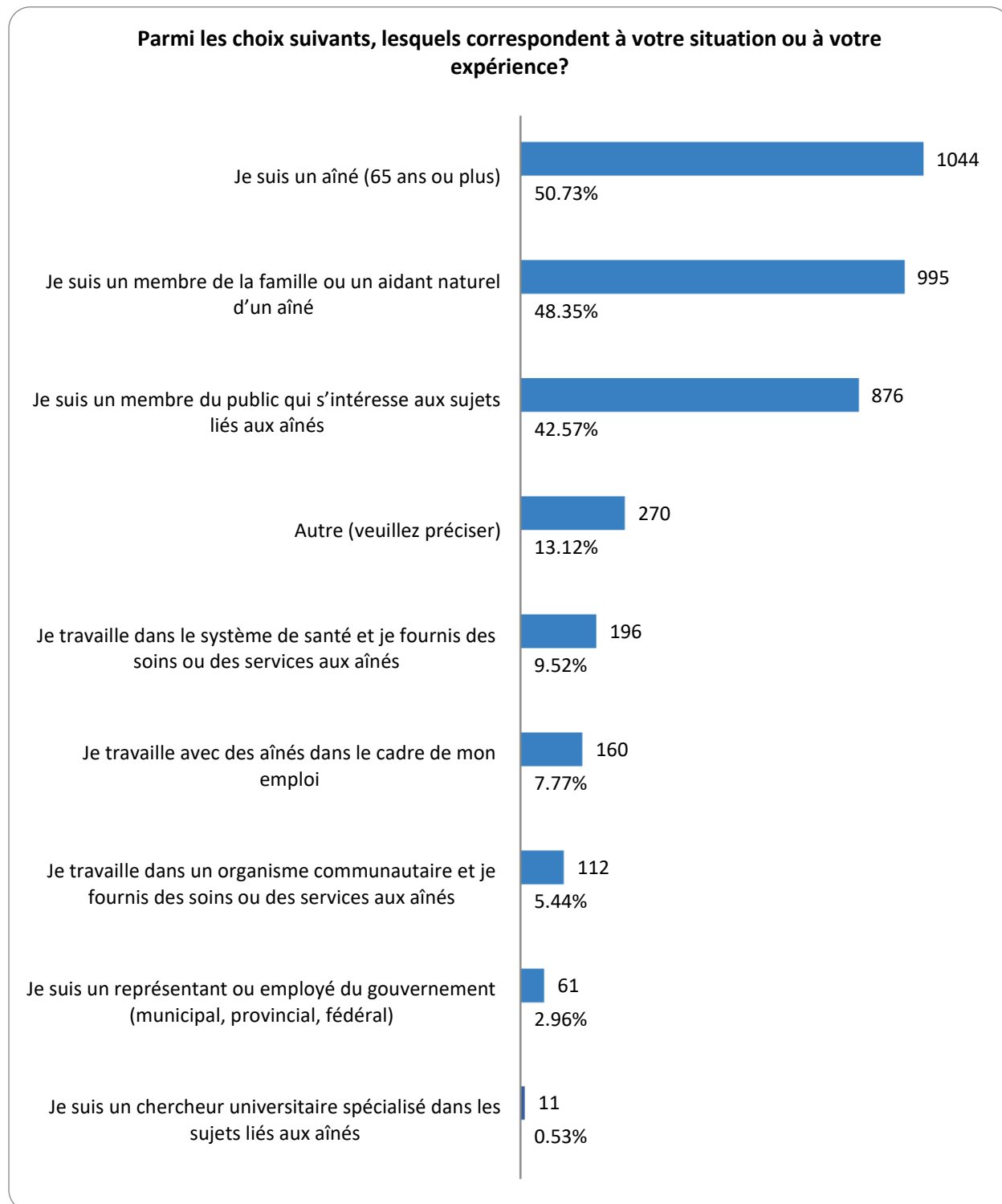
Les données analysées proviennent des 2 058 réponses recueillies entre le 23 août et le 7 octobre 2022.

Le sondage contenait 49 questions relatives à trois domaines principaux :

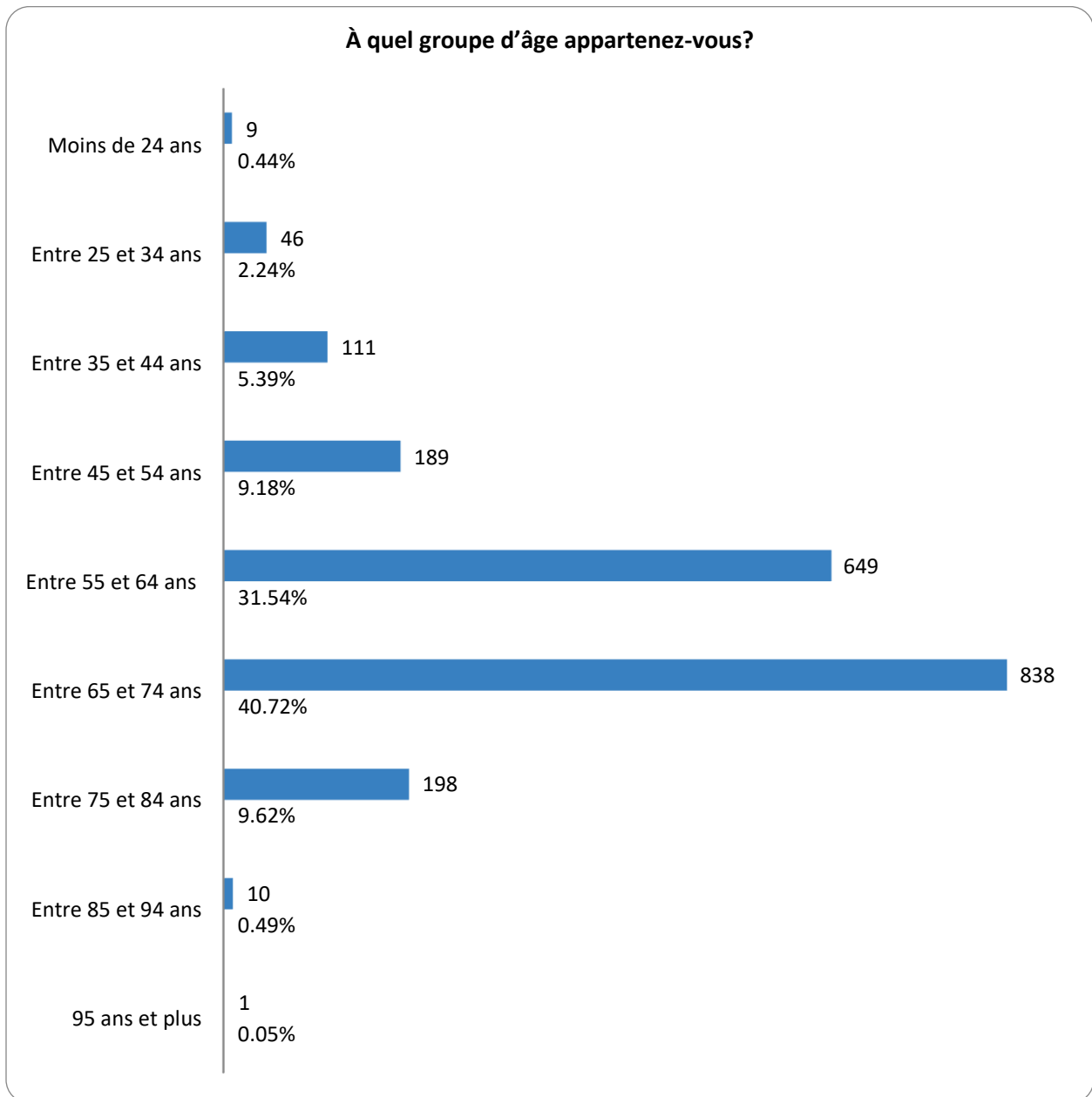
- 1) caractéristiques démographiques et représentation;
- 2) vision pour l'avenir;
- 3) hiérarchisation des besoins et des mesures.

## Caractéristiques démographiques et représentation

Un peu plus de 50 % des participants au sondage se désignaient comme étant des aînés, suivis des membres de la famille ou des aidants naturels d'un aîné (48,35 %) et des membres du public qui s'intéressent aux sujets liés aux aînés (42,57 %).

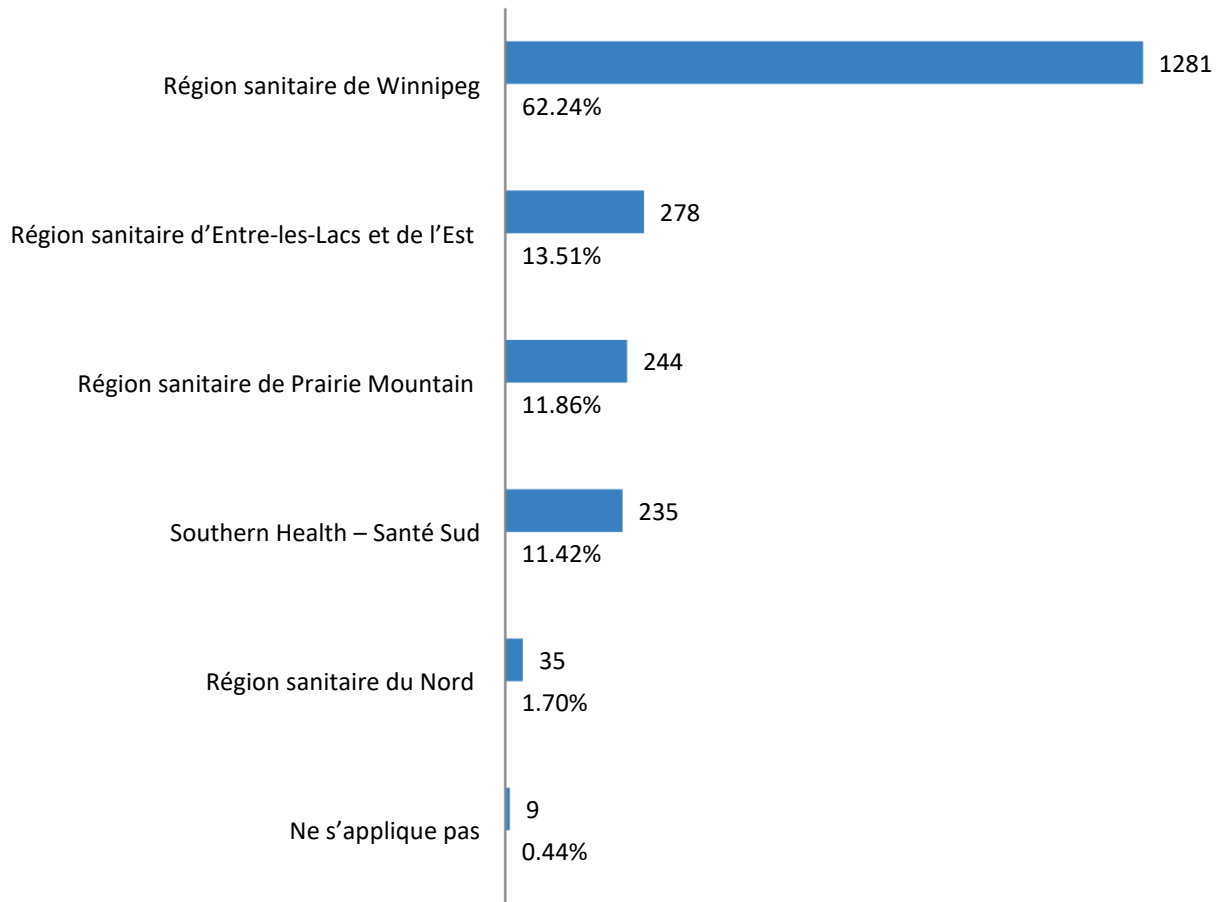


Plus de la moitié des participants au sondage étaient des aînés et le groupe le plus important était celui des aînés âgés de 65 à 74 ans, lequel comptait 40,72 % des participants.



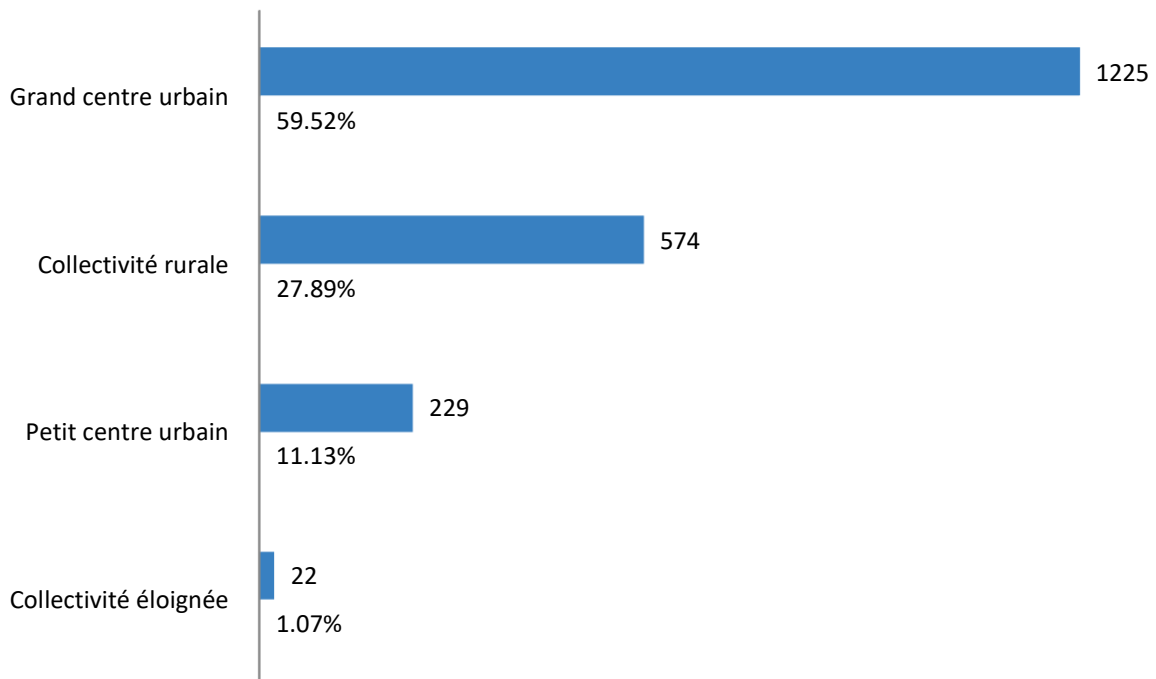
La plupart des participants au sondage, soit plus de 62 %, vivaient dans la région sanitaire de Winnipeg.

### Dans quelle région sanitaire de la province habitez-vous?



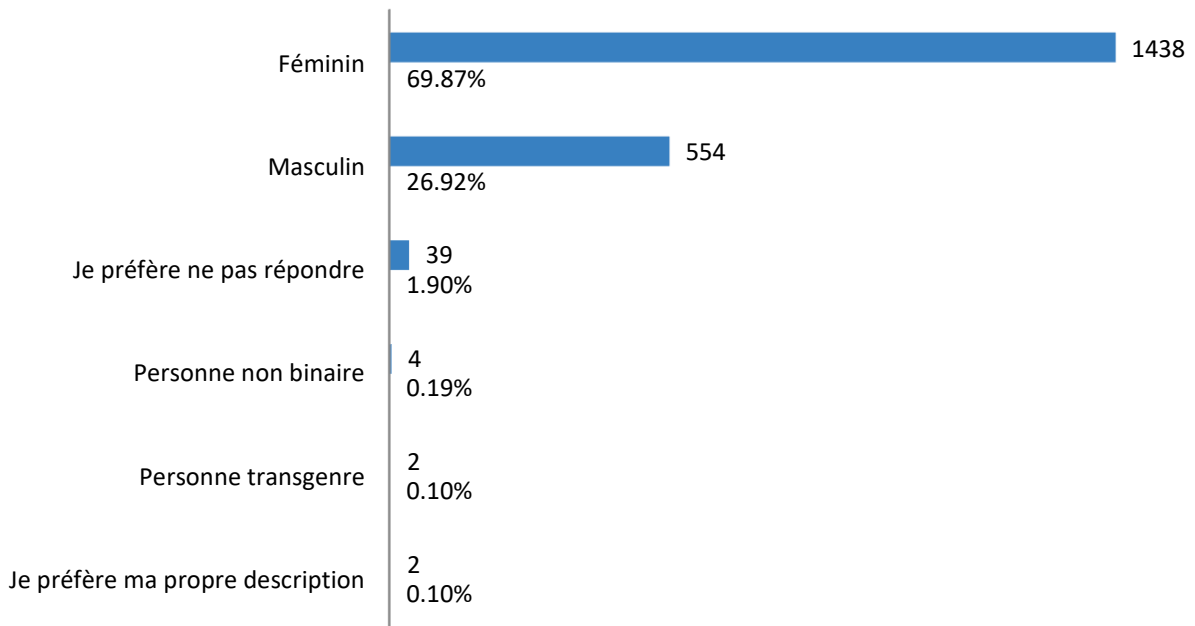
Près de 60 % des participants au sondage vivaient dans un grand centre urbain, suivi de près de 28 % des participants au sondage qui vivaient dans des collectivités rurales.

**Veillez sélectionner ce qui décrit le mieux votre lieu de résidence.**

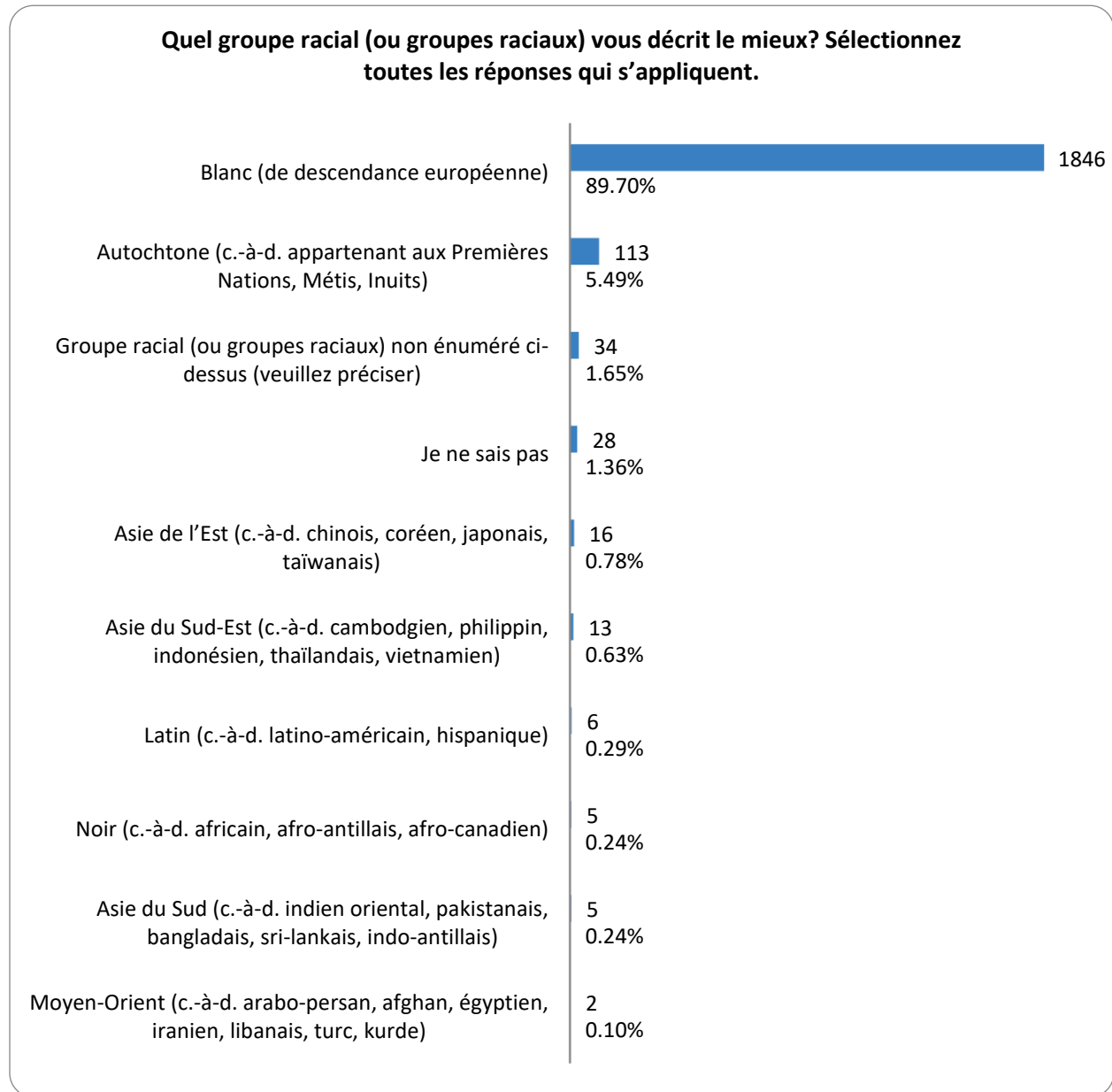


Près de 70 % des participants au sondage ont déclaré être des femmes, suivis d'environ 27 % des participants qui ont déclaré être des hommes.

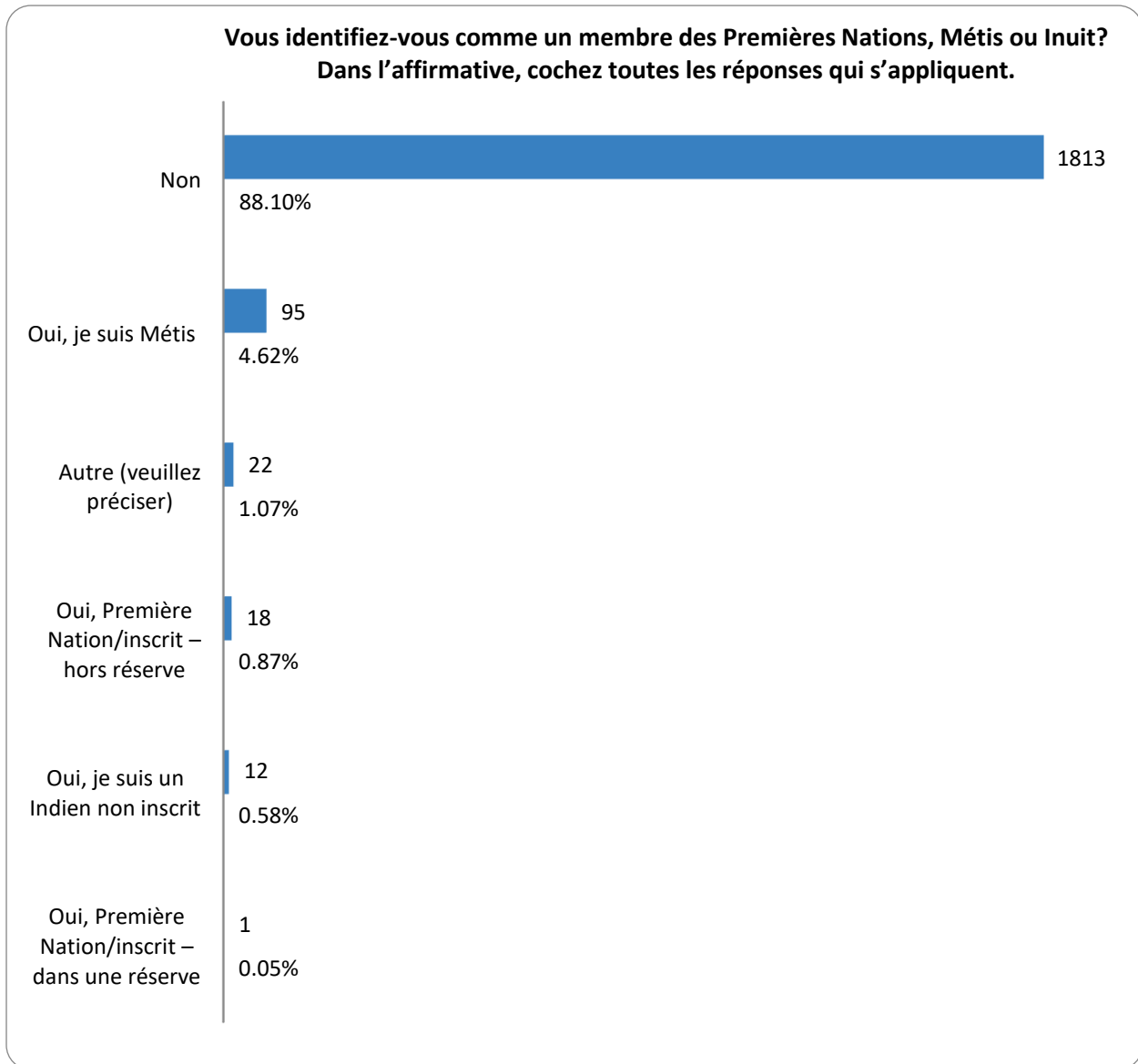
**Quelle est votre identité de genre?**



La plupart des participants (89,7 %) ont déclaré être blancs, suivis de 5,49 % qui ont déclaré être des Autochtones.



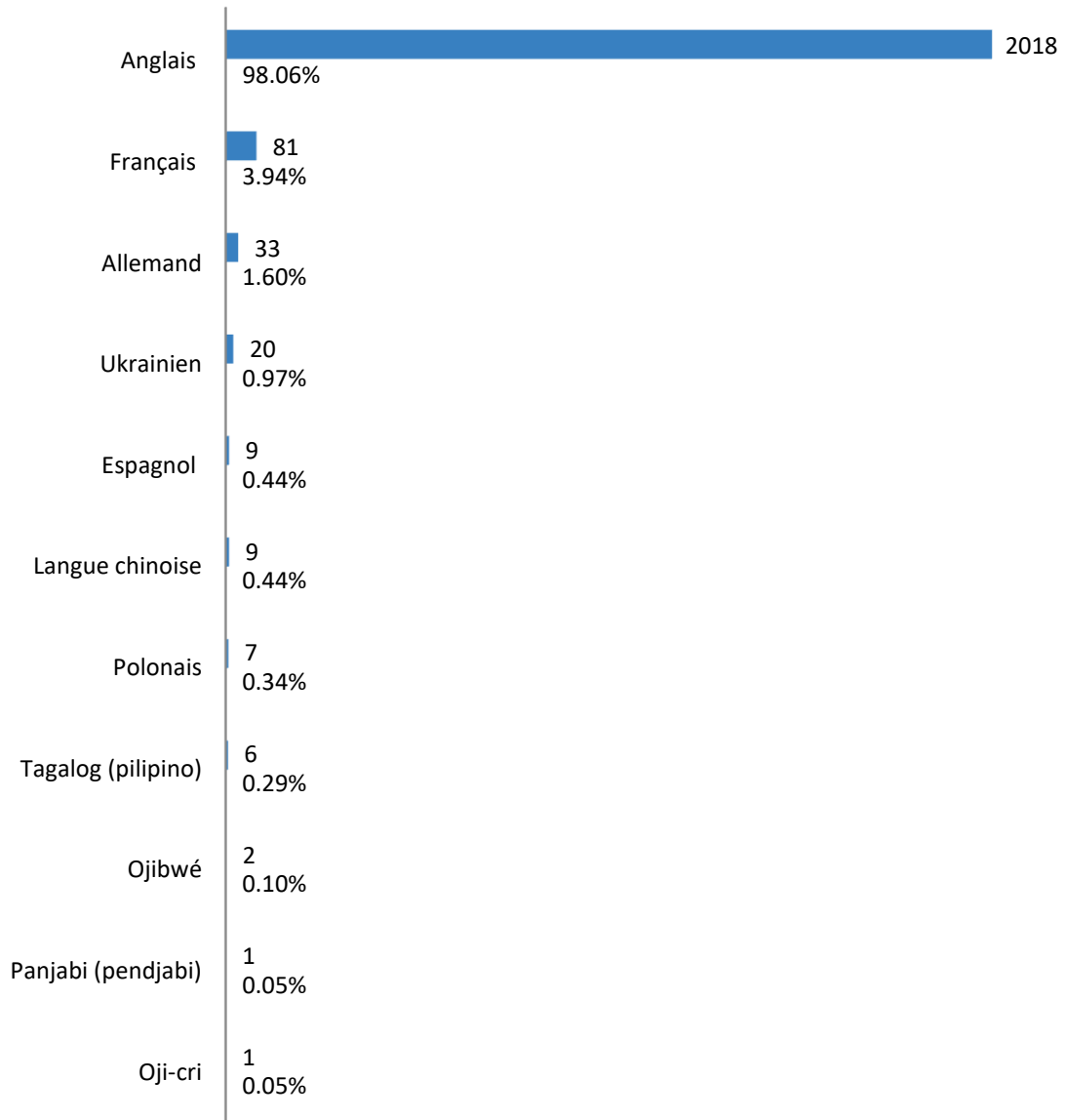
Parmi les participants, 4,62 % se sont désignés comme des Métis et 0,87 % comme des membres d'une Première Nation/inscrit — hors réserve. Les membres des Premières Nations vivant dans une réserve représentaient 0,05 % des réponses<sup>1</sup>.



Plus de 98 % des participants parlaient l'anglais à la maison, suivis du français (3,94 %).

<sup>1</sup> Le ministère des Aînés et des Soins de longue durée continue de nouer des liens avec les peuples et les organisations autochtones au fur et à mesure de l'élaboration de la stratégie.

### Quelle langue parlez-vous à la maison?





## **Vision pour l'avenir**

Les participants au sondage ont déterminé les besoins et les résultats souhaités suivants pour la stratégie relative aux personnes âgées qui servira à éclairer l'élaboration de la vision de la province :

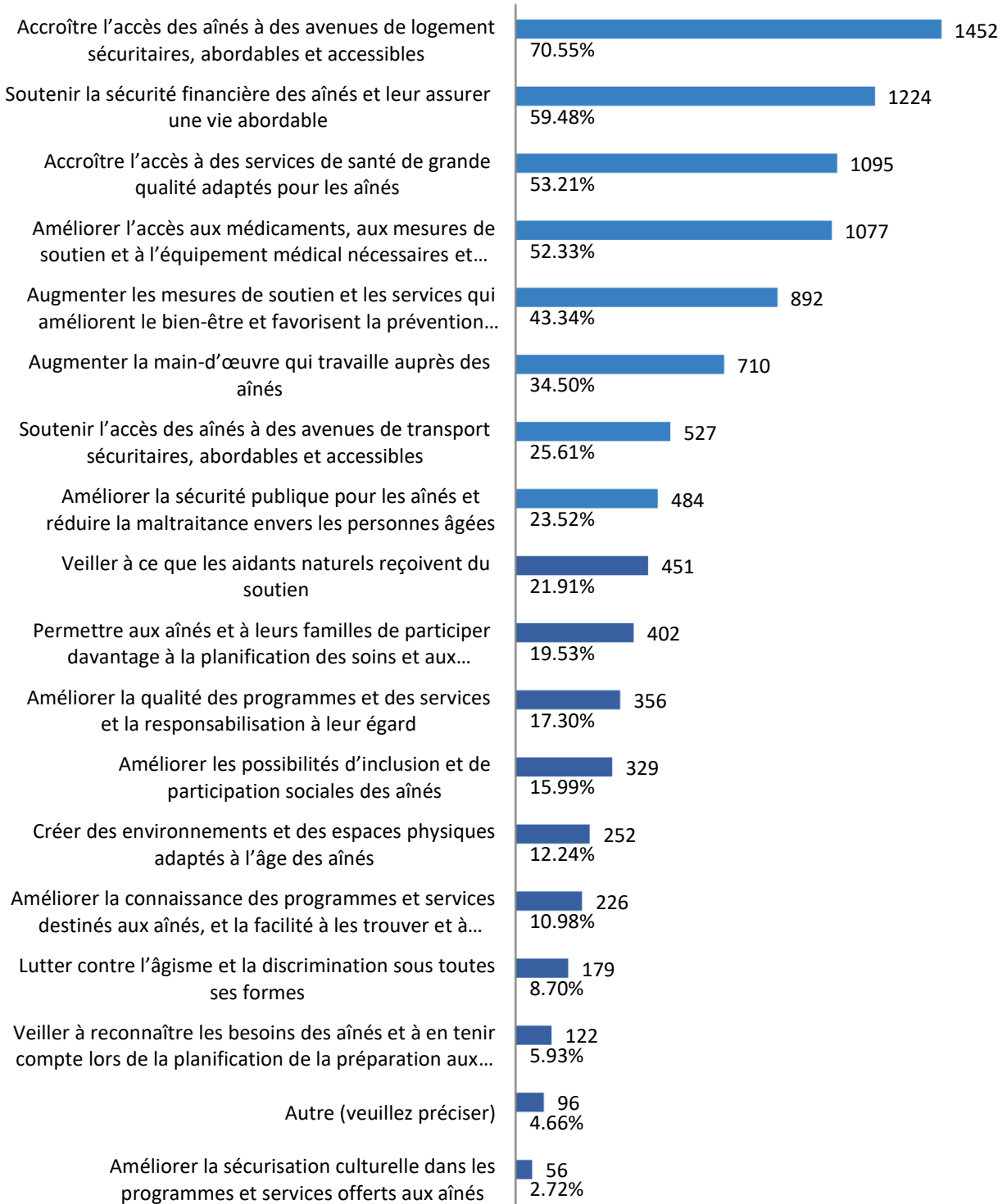
- Reconnaissance du fait que les aînés sont une population diversifiée qui présente un large éventail de besoins, de vécus, d'expériences de vie et de tranches d'âge.
- Engagement et inclusion accrues des aînés dans la collectivité.
- Solide capacité de la main-d'œuvre pour soutenir les aînés dans la collectivité.
- Amélioration de l'abordabilité et de la sécurité financière des aînés.
- Collectivités accessibles et inclusives pour les aînés.
- Services accessibles de haute qualité dans tout le continuum de soins, axés davantage sur la prévention, le maintien des personnes en santé à domicile et une meilleure adéquation culturelle.
- Transport abordable, accessible et disponible dans toutes les régions de la province et qui soutient les besoins médicaux et sociaux.
- Mesures de soutien financières et opérationnelles améliorées pour les aidants naturels, particulièrement lorsque l'aidant est lui-même un aîné.
- Amélioration de la capacité et de l'accessibilité en matière de logements sûrs de haute qualité, le long d'un continuum d'intensité des services.
- Aînés en sécurité dans leurs collectivités.
- Navigation facile et transparente dans les services et les mesures de soutien pour les aînés.
- Amélioration de la communication et de l'accès à l'information d'une manière accessible aux aînés (p. ex., qui ne dépend pas uniquement du numérique).
- Traitement de l'âgisme dans la collectivité, où les aînés seront valorisés pour leur expérience de vie, leurs compétences et leur sagesse, grâce à des programmes qui leur permettent de partager leurs compétences et leurs connaissances.
- Lutte contre l'itinérance et la toxicomanie chez les aînés.
- Participation des aînés aux décisions qui les concernent.

## **Hierarchisation des besoins et des mesures**

Les cinq points suivants ont été déterminés comme étant les questions les plus importantes sur lesquelles le gouvernement du Manitoba devrait mettre l'accent au cours des trois à cinq prochaines années :

1. Soutenir la sécurité financière des aînés et leur assurer une vie abordable, réponse sélectionnée par 1 224 participants au sondage (59,48 %)
2. Accroître l'accès à des services de santé de grande qualité adaptés pour les aînés, réponse sélectionnée par 1 095 participants au sondage (53,21 %)
3. Améliorer l'accès aux médicaments, aux mesures de soutien et à l'équipement médical nécessaires et appropriés, réponse sélectionnée par 1 077 participants au sondage (52,33 %)
4. Accroître l'accès des aînés à des options de logement sécuritaires, abordables et accessibles, réponse sélectionnée par 1 068 participants au sondage (51,90 %)
5. Augmenter les mesures de soutien et les services qui améliorent le bien-être et favorisent la prévention pour un vieillissement en santé, réponse sélectionnée par 892 participants au sondage (43,34 %)

**D'après la liste ci-dessous, quels sont, à votre avis, les cinq enjeux les plus importants sur lesquels le gouvernement du Manitoba devra se concentrer au cours des trois à cinq prochaines années?**

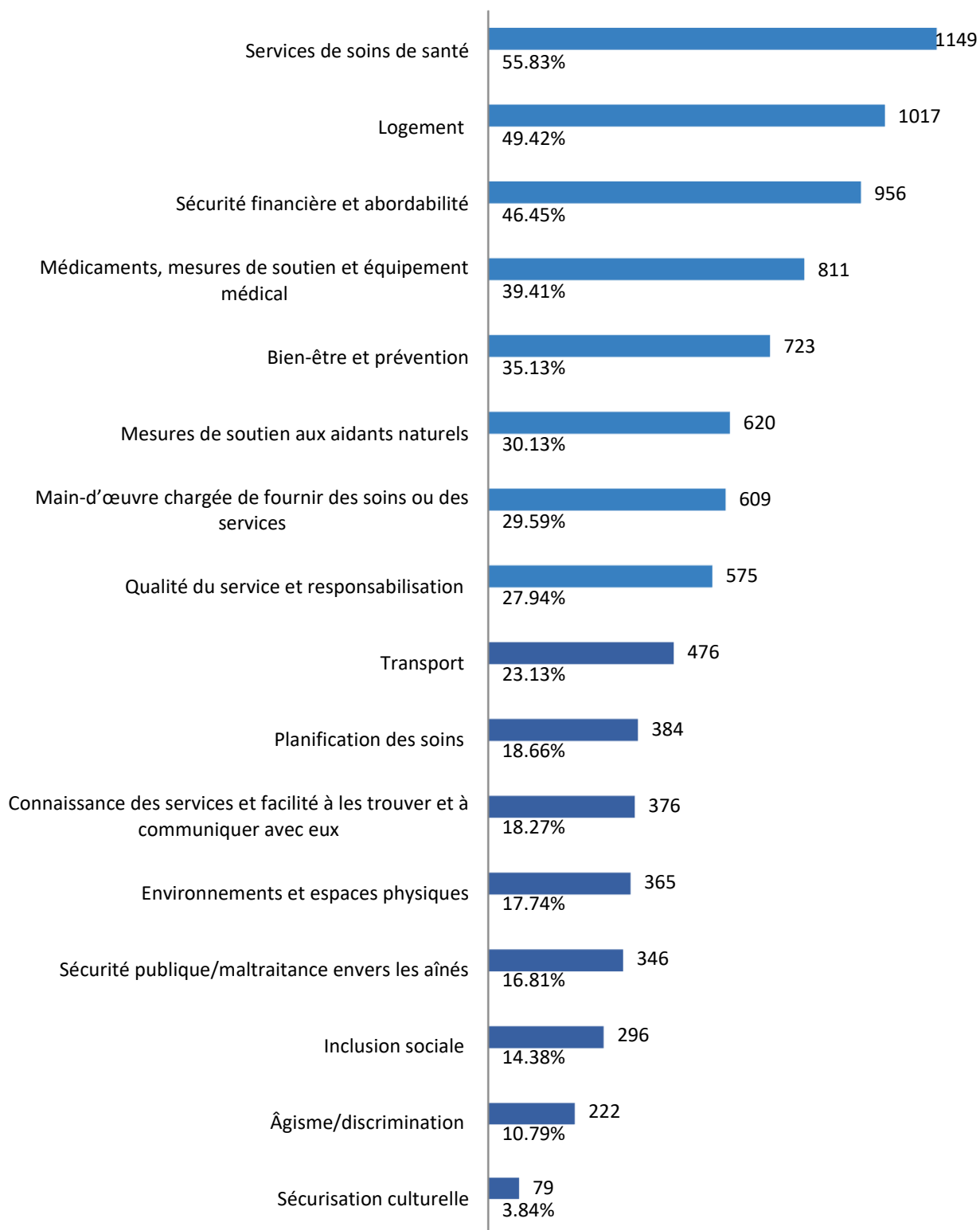


Chaque participant au sondage a eu l'occasion de commenter les sujets prioritaires ci-dessous. Les sujets qui ont reçu le plus de commentaires étaient les suivants :

1. Services de soins de santé, sujet choisi par 1 149 participants au sondage (55,83 %)
2. Logement, sujet choisi par 1 017 participants au sondage (49,42 %)
3. Sécurité financière et abordabilité, sujet choisi par 956 participants au sondage (46,45 %)

Ces sujets étaient également les plus populaires pour l'ajout de commentaires chez les participants au sondage qui ont indiqué être des Autochtones ou vivre dans une région rurale du Manitoba.

**Veillez sélectionner les sujets liés aux aînés que vous aimeriez commenter :**



## Services de soins de santé

Voici un résumé des réponses relatives aux services de soins de santé :

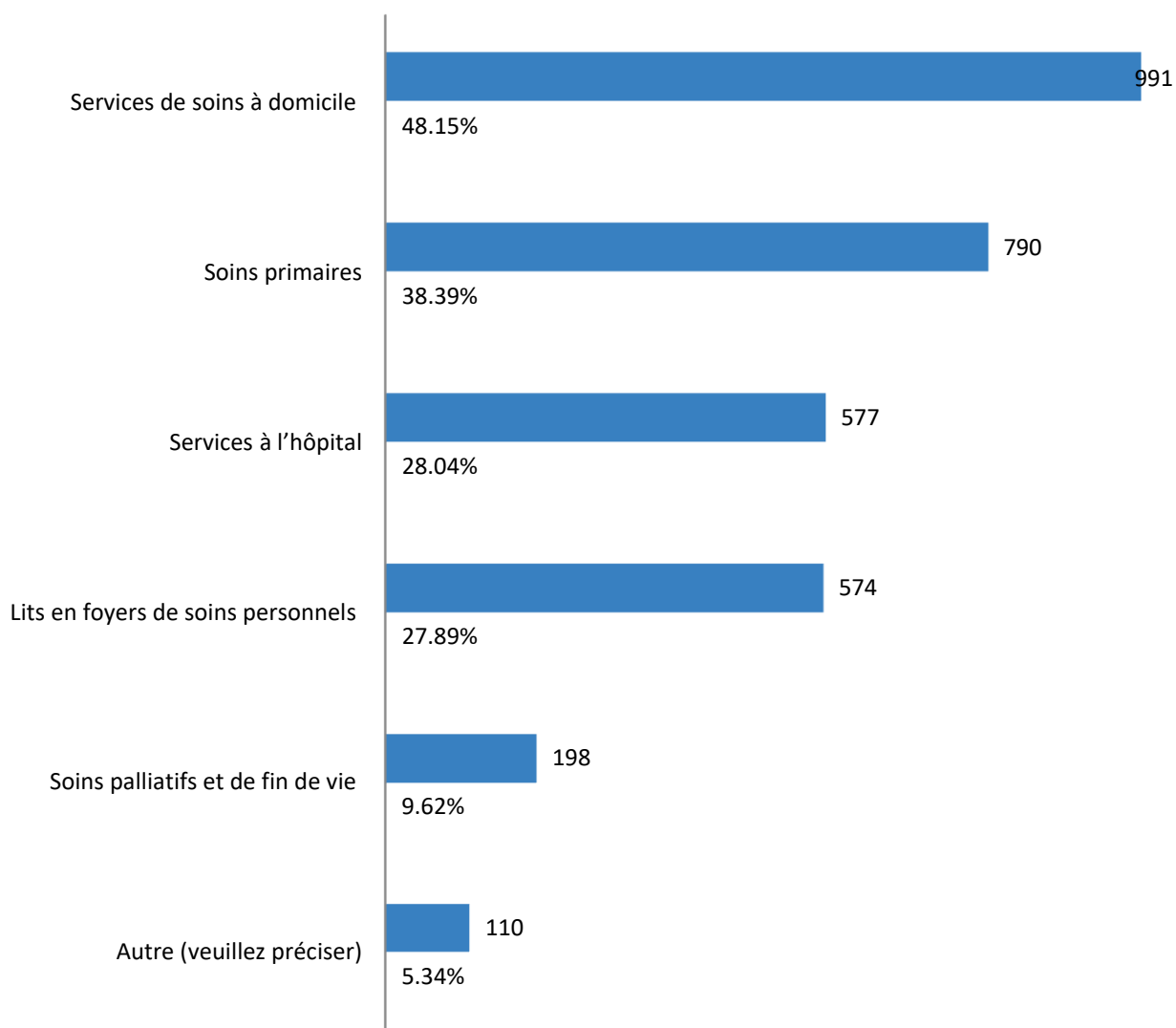
- 1 137 participants au sondage (55,25 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur les services de soins de santé
- 44,9 % des participants au sondage sont totalement en désaccord ou sont en désaccord avec l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les aînés ont accès à des services de santé appropriés et de grande qualité (en milieu hospitalier, à domicile et dans la collectivité). »

Les trois principaux secteurs des soins de santé que les participants au sondage souhaitent améliorer sont les suivants :

- Services de soins à domicile (48,15 %)
- Soins primaires (38,39 %)
- Services à l'hôpital (28,04 %)

En plus des deux premières priorités ci-dessus, les participants au sondage qui ont déclaré être des Autochtones ou vivre dans des régions rurales du Manitoba ont choisi les lits de foyers de soins personnels comme troisième priorité.

**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois parties du système de santé qui devraient être améliorées en priorité?**

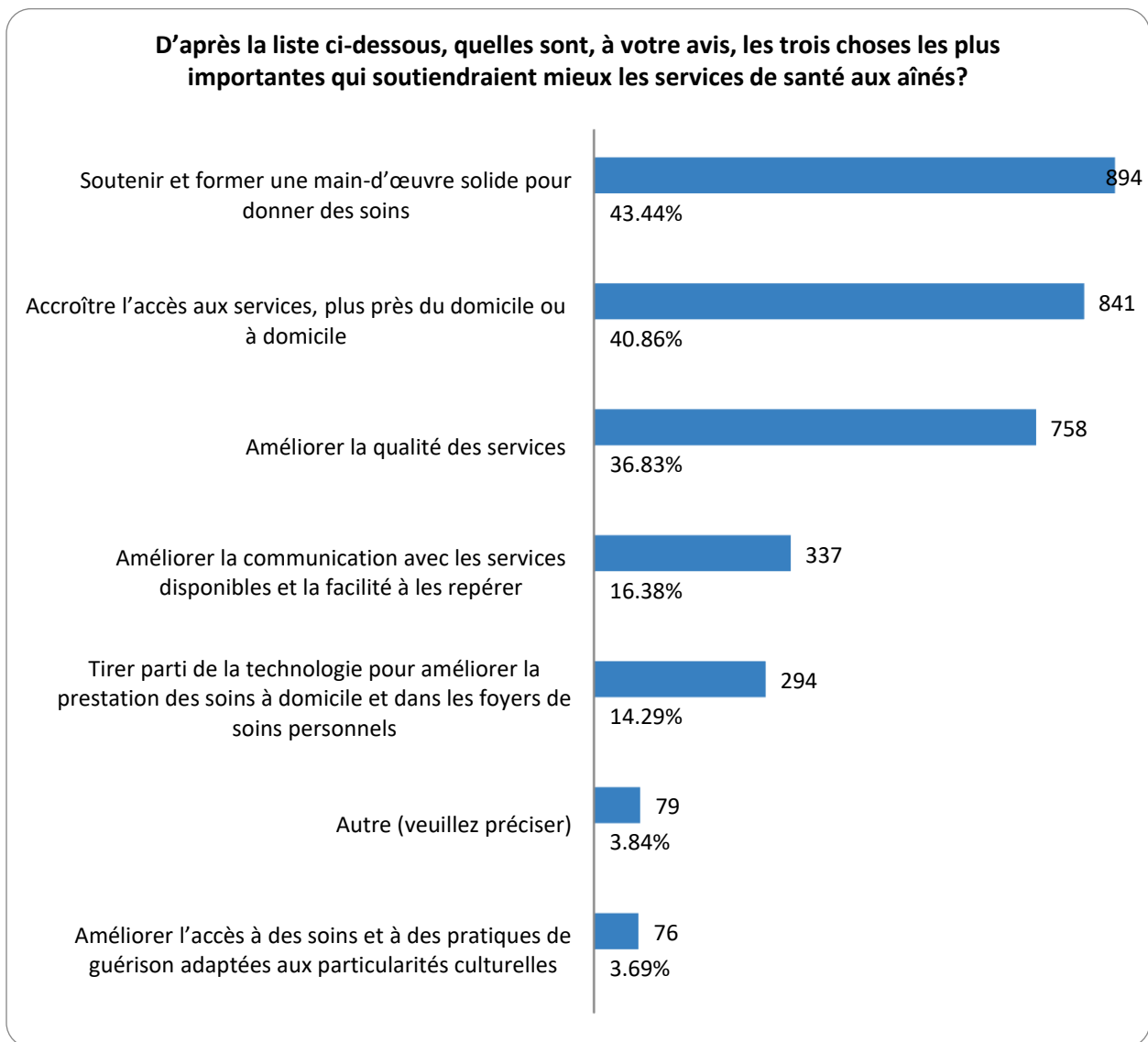


Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :

- L'accès à des services de soins de santé locaux dans les milieux ruraux, y compris des rendez-vous avec des spécialistes, la médecine d'urgence, les services en consultation externe, les examens et les chirurgies
- L'intégration et la coordination entre les services
- La capacité des ressources humaines en santé (médecins, personnels infirmiers, etc.)
- De l'aide pour les personnes qui doivent se déplacer d'une région rurale pour recevoir des soins
- L'amélioration de l'accès aux services de santé mentale et au counselling
- Une couverture pour les médicaments, les dispositifs médicaux et l'aide médicale ainsi que les professionnels paramédicaux (physiothérapeutes, ergothérapeutes, soins dentaires)
- La gestion des médicaments et la réduction de prescription excessive

- La prévention et la promotion de la santé pour que les aînés restent en santé
- L'intégration des besoins culturels et spirituels dans la prestation et la planification des soins de santé

Les trois premières priorités à améliorer étaient la main-d'œuvre (43,44 % des participants au sondage), l'accès à des services plus près du domicile ou à domicile (40,86 % des participants au sondage) et l'amélioration de la qualité des services (36,83 % des participants au sondage).



Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :

- Des ratios effectifs/clients appropriés dans tous les établissements, y compris les soins primaires
- La formation des fournisseurs de soins sur les soins sécuritaires, la démence, les soins gériatriques et la communication
- Des délais d'attente plus courts pour les services médicaux d'urgence, les urgences, les médecins de famille, les chirurgies, les examens diagnostiques et l'imagerie
- Plus de temps et de flexibilité pour les services de soins à domicile

- Moins de foyers de soins personnels à but lucratif, des normes de qualité plus élevées et une meilleure production de rapports
- La couverture et l'abordabilité des services et des besoins de santé
- Des mécanismes visant à prévenir la prescription excessive de médicaments aux aînés
- De l'aide pour le transport et l'hébergement lors de rendez-vous loin de la collectivité

## **Logement**

Voici un résumé des réponses relatives au logement :

- 1 012 participants au sondage (49,17 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur le logement
- 38,97 % des participants au sondage sont totalement en désaccord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les aînés ont accès à des logements sûrs, abordables et accessibles. »
- Le taux des participants totalement en désaccord était particulièrement élevé chez les participants au sondage qui se désignent comme étant des Autochtones, alors que 36 % de ces participants avaient répondu qu'ils étaient totalement en désaccord

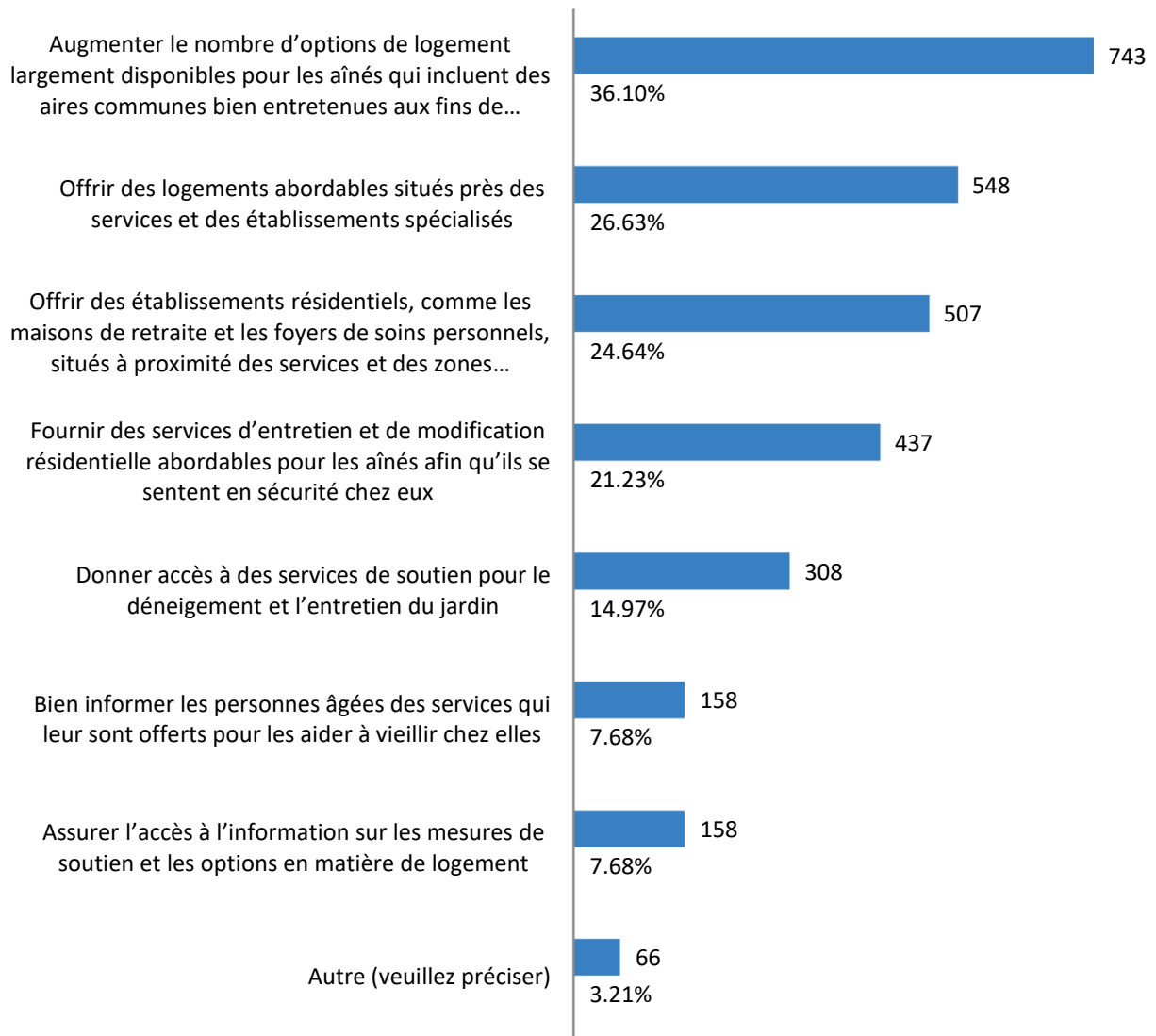
Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- Les options de logement qui appuient les liens sociaux des aînés (36,1 %)
- Les logements abordables près des autres services (26,63 %)
- Les établissements résidentiels qui sont reliés à leurs collectivités plus vastes (24,64 %)

En plus des deux premières priorités de la liste ci-dessus, les participants qui se désignaient comme étant des Autochtones ont sélectionné la réponse « Fournir des services d'entretien et de modification résidentielle abordables pour les aînés afin qu'ils se sentent en sécurité chez eux » comme priorité.



**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui aideraient davantage les aînés à accéder à un logement sûr, abordable et accessible?**



Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :

- Plus de logements bien pourvus en personnel, des options de logement sûres et abordables
- La sécurité dans la collectivité, y compris les collectivités de logements sécuritaires pour les aînés dans des secteurs sécuritaires
- Plus de transparence lors du placement des aînés dans les foyers de soins et la diminution des temps d'attente pour un logement et des établissements de soins appropriés

- Des logements communautaires intergénérationnels avec des jeunes (étudiants) vivant avec des aînés
- Un revenu de subsistance garanti, l'augmentation du Régime de pensions du Canada (RPC) et de la Sécurité de la vieillesse (SV) au même niveau que l'inflation ainsi qu'un allègement ou un crédit d'impôt
- Une surveillance gouvernementale renforcée des établissements de logement privés (p. ex., résidences assistées et foyers de soins personnels)
- Le fait d'inciter les familles à vivre dans des logements multigénérationnels
- Le fait de s'assurer que les besoins affectifs des aînés sont satisfaits (autoriser les animaux de compagnie, organiser des visites, etc.)
- Le soutien des activités quotidiennes à la maison, comme l'entretien du terrain, la lessive, les courses à l'épicerie et les réparations résidentielles
- Le fait d'assurer un accès à Internet dans les régions rurales comparable au service dans les villes

### **Sécurité financière et abordabilité**

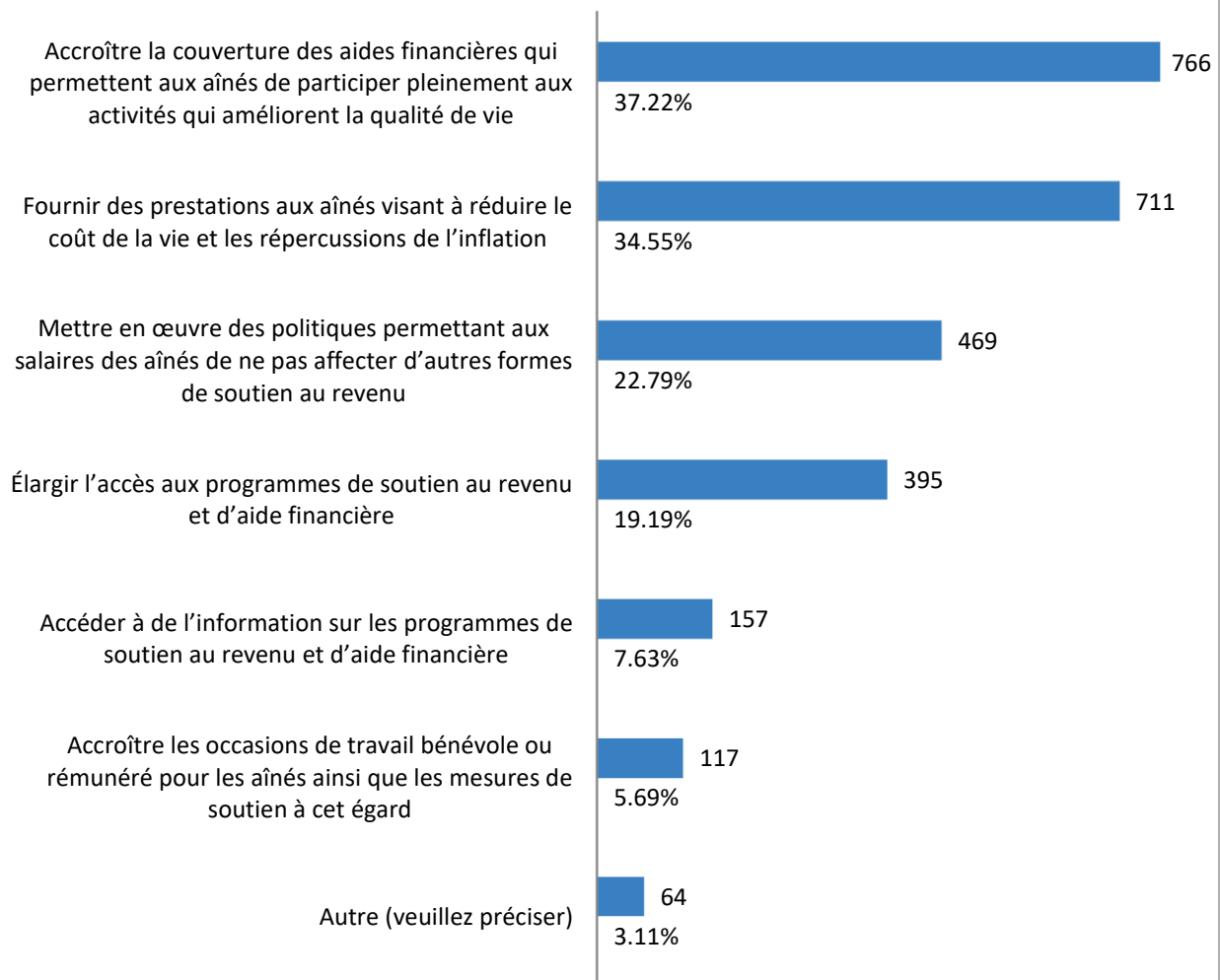
Voici un résumé des réponses relatives à la sécurité financière et à l'abordabilité :

- 948 participants au sondage (46,06 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur la sécurité financière et l'abordabilité financière
- Parmi les participants au sondage, 26,53 % sont fortement d'accord et 14,38 % sont d'accord avec l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, la sécurité financière et l'abordabilité constituent un défi important pour les aînés manitobains. »

Les trois premières priorités en matière de soutien étaient les suivantes :

- Une couverture des aides financières qui permettent aux aînés de participer pleinement aux activités qui améliorent la qualité de vie (37,22 % des participants au sondage)
- Des prestations pour aînés visant à réduire le coût de la vie et les répercussions de l'inflation (34,55 % des participants au sondage)
- Des politiques permettant aux salaires des aînés de ne pas affecter d'autres formes de soutien au revenu (22,79 % des participants au sondage)

**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui soutiendraient mieux la sécurité financière des aînés?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Un soutien basé sur le revenu pour les modifications résidentielles et les services de réparation résidentielle subventionnés
  - De l'éducation pour les aînés sur la planification du vieillissement et la gestion des finances
  - Une amélioration du Programme d'aide à l'emploi et au revenu
  - Un revenu de subsistance garanti, des crédits d'impôt et un allègement concernant les taxes scolaires, l'imposition des pensions des aînés et l'impôt provincial sur le revenu
  - Une couverture pour les médicaments, les dispositifs médicaux, les soins dentaires, les services ambulanciers et les déplacements aux rendez-vous
  - Un logement subventionné ou abordable, y compris le contrôle des loyers
  - Des aides à domicile abordables, des résidences assistées et des logements avec services de soutien
  - Un élargissement de la définition de l'incapacité pour y inclure les incapacités non visibles
  - Un crédit d'impôt pour aidants naturels et un soutien à la gestion de fonds

## **Médicaments, mesures de soutien et équipement médical**

Voici un résumé des réponses relatives aux médicaments, aux mesures de soutien et à l'équipement médical :

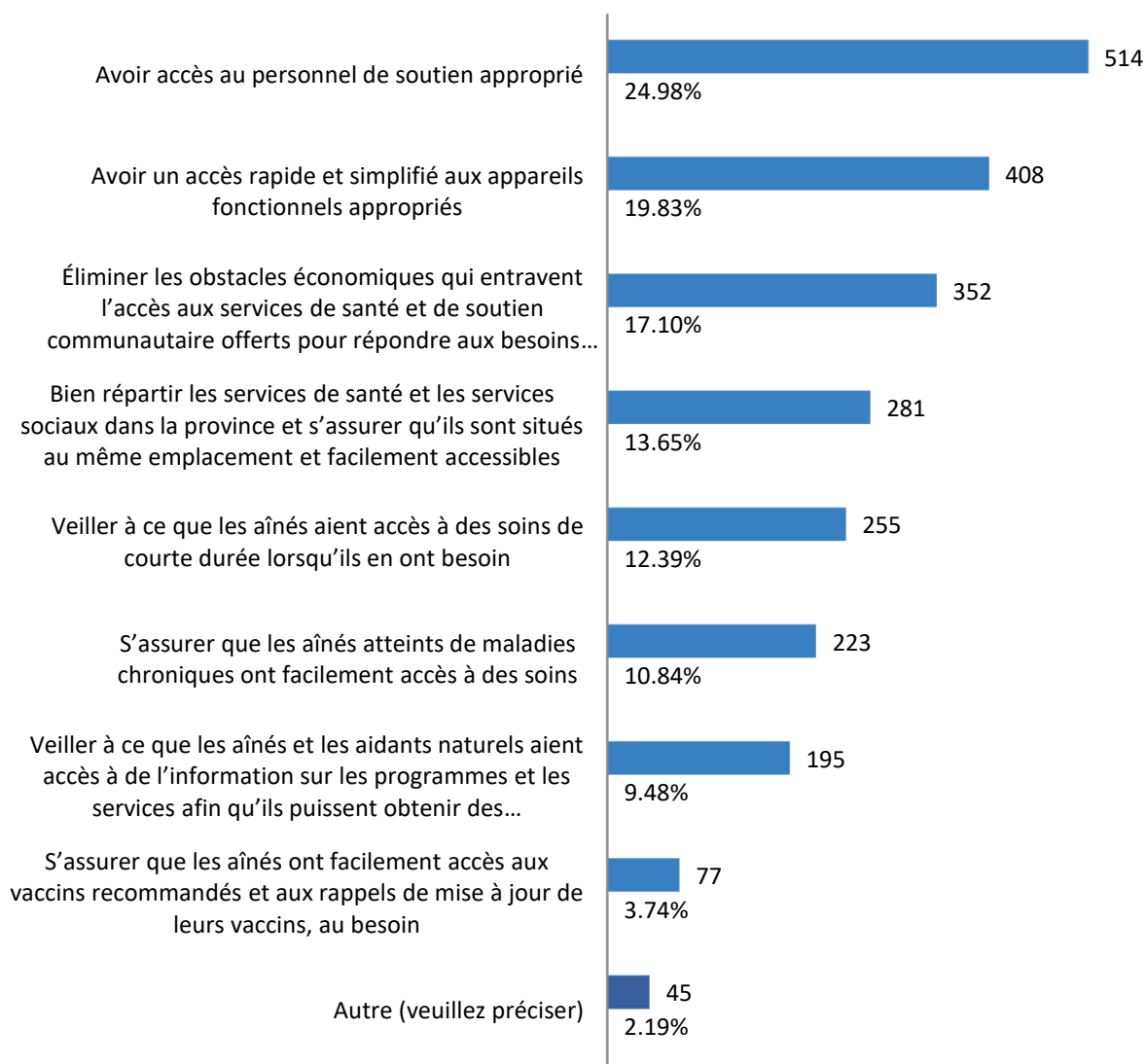
- 806 participants au sondage (39,16 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur les médicaments, les mesures de soutien et l'équipement médical
- Parmi les participants au sondage, 17,15 % sont en désaccord et 11,03 % sont totalement en désaccord avec l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les aînés ont accès aux médicaments, soutiens et équipements médicaux indispensables et appropriés. »
- Le taux pour la réponse « Totalement en désaccord » était particulièrement élevé chez les participants au sondage qui ont déclaré être des Autochtones, soit 41,4 %

Les trois premières priorités en matière de soutien étaient les suivantes :

- Accès au personnel de soutien approprié (24,98 % des participants au sondage)
- Accès rapide et simplifié aux appareils fonctionnels appropriés (19,83 % des participants au sondage)
- Élimination des obstacles économiques qui entravent l'accès aux services de santé et de soutien communautaire offerts pour répondre aux besoins et aux préoccupations des personnes âgées (17,1 % des participants au sondage)

En plus des deux premières priorités de la liste ci-dessus, les participants au sondage qui ont déclaré être des Autochtones ont sélectionné la réponse « Bien répartir les services de santé et les services sociaux dans la province et s'assurer qu'ils sont situés au même emplacement et facilement accessibles » comme priorité.

**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui aideraient davantage les aînés à avoir accès aux médicaments, soutiens et équipements médicaux indispensables et appropriés?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Accès à des services médicaux gériatriques spécialisés pour les personnes âgées
  - Réduction et (ou) élimination des longues périodes et listes d'attente
  - Couverture complète pour les médicaments et appareils, les besoins dentaires, visuels et auditifs, les services paramédicaux, les services de santé mentale, les vaccins, le personnel de soutien et les services aux aidants naturels
  - Assurance que tous les médicaments donnés à un aîné sont nécessaires et appropriés
  - Médecins et personnel multilingues effectuant des visites à domicile

- Assurance que les aînés peuvent facilement naviguer dans le système de soins de santé et de services sociaux
- Absence d'accès pour les aînés des régions rurales à des services de santé équivalents à ceux qui existent dans les régions urbaines
- Intégration des remèdes traditionnels et naturels dans le système de santé

### **Bien-être et prévention**

Voici un résumé des réponses relatives au bien-être et à la prévention :

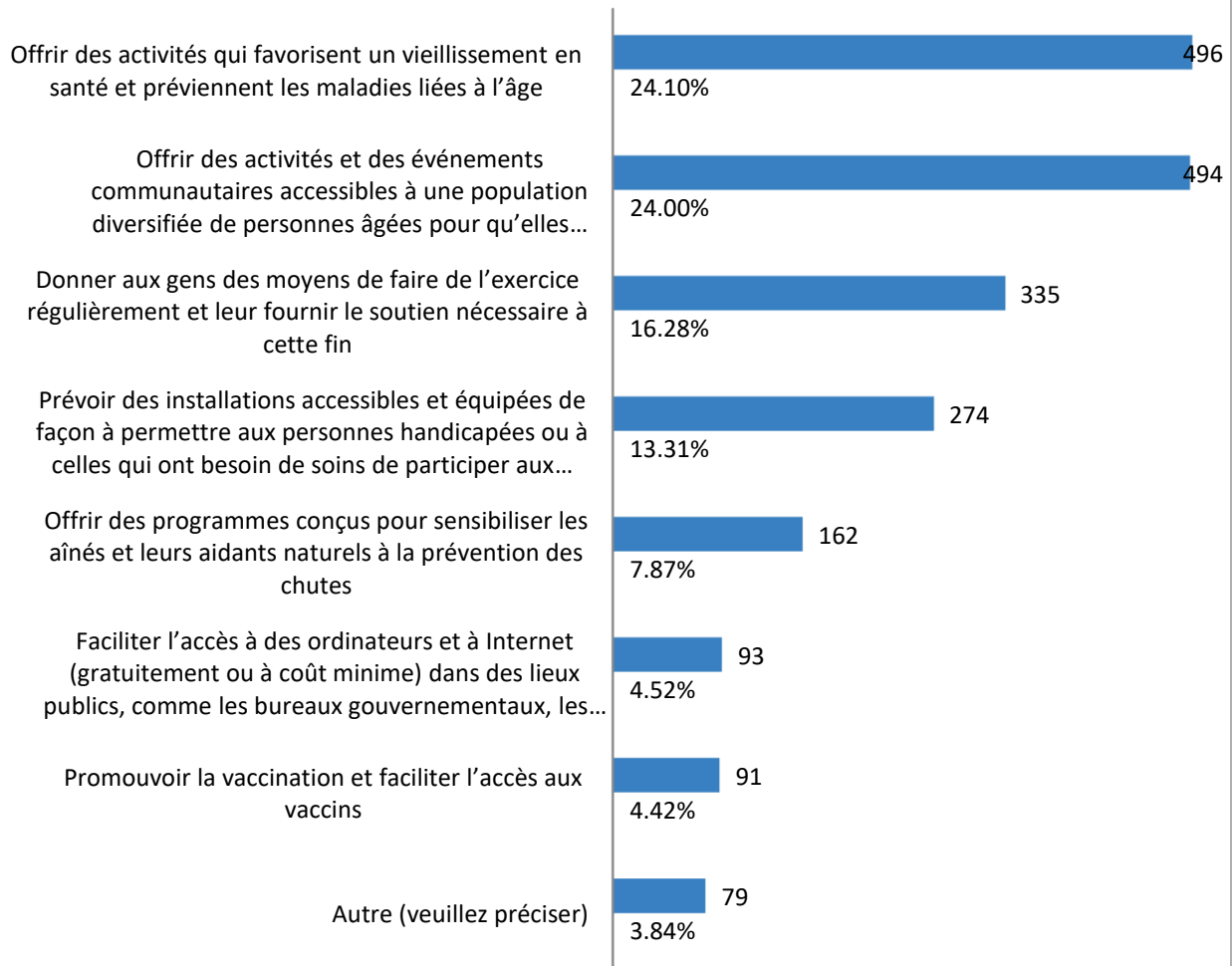
- 718 participants au sondage (34,89 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur le bien-être et la prévention
- Parmi les participants au sondage, 15,01 % sont « en désaccord » et 9,62 % sont neutres par rapport à l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les aînés sont aidés à participer à des activités de bien-être et de prévention qui leur permettent de vieillir en santé. »

Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- Offrir des activités qui favorisent un vieillissement en santé et préviennent les maladies liées à l'âge (24,1 % des participants au sondage)
- Offrir des activités et des événements communautaires accessibles à une population diversifiée de personnes âgées pour qu'elles puissent faire régulièrement de l'exercice (24 % des participants au sondage)
- Donner aux gens des moyens de faire de l'exercice régulièrement et leur fournir le soutien nécessaire à cette fin (16,28 % des participants au sondage)

En plus des deux premières priorités de la liste ci-dessus, les participants au sondage qui ont déclaré être des Autochtones et vivre en région rurale ont également choisi la réponse « Prévoir des installations accessibles et équipées de façon à permettre aux personnes handicapées ou à celles qui ont besoin de soins de participer aux programmes et d'y accéder en priorité » comme priorité.

**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui soutiendraient mieux le bien-être général des aînés?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Amélioration de l'accès aux communications (surtout pour les aînés en région rurale), de la formation et de l'abordabilité
  - Encouragement de l'élaboration de réseaux et de programmes dirigés par des pairs qui aident les aînés à créer des liens entre eux et à diriger des activités d'intérêt commun
  - Système de soins de santé (y compris la santé mentale) qui est abordable, accessible dans toutes les régions et axé sur la prévention au moyen d'une approche personnalisée
  - Entretien accru des routes et des trottoirs afin d'améliorer la mobilité et le transport
  - Soutien fiable et de qualité pour les soins à domicile
  - Soutien d'un mode de vie sain chez les aînés en assurant l'abordabilité et l'accessibilité des options et des mesures de soutien concernant l'alimentation saine et l'exercice
  - Formation des fournisseurs de soins sur l'âgisme, le soutien aux aînés, les soins basés sur les traumatismes et les soins adaptés à la culture

- Source d'information unique pour toutes les activités provinciales actuelles et futures pour les aînés
- Non-traitement des aînés comme un groupe homogène

### **Soutien aux aidants naturels**

Voici un résumé des réponses relatives au soutien aux aidants naturels :

- 616 participants au sondage (29,93 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur le soutien aux aidants naturels
- Parmi les participants au sondage, 13,85 % sont totalement en désaccord et 12,44 % sont en désaccord avec l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les aidants naturels non rémunérés reçoivent un soutien pour fournir les soins nécessaires. »

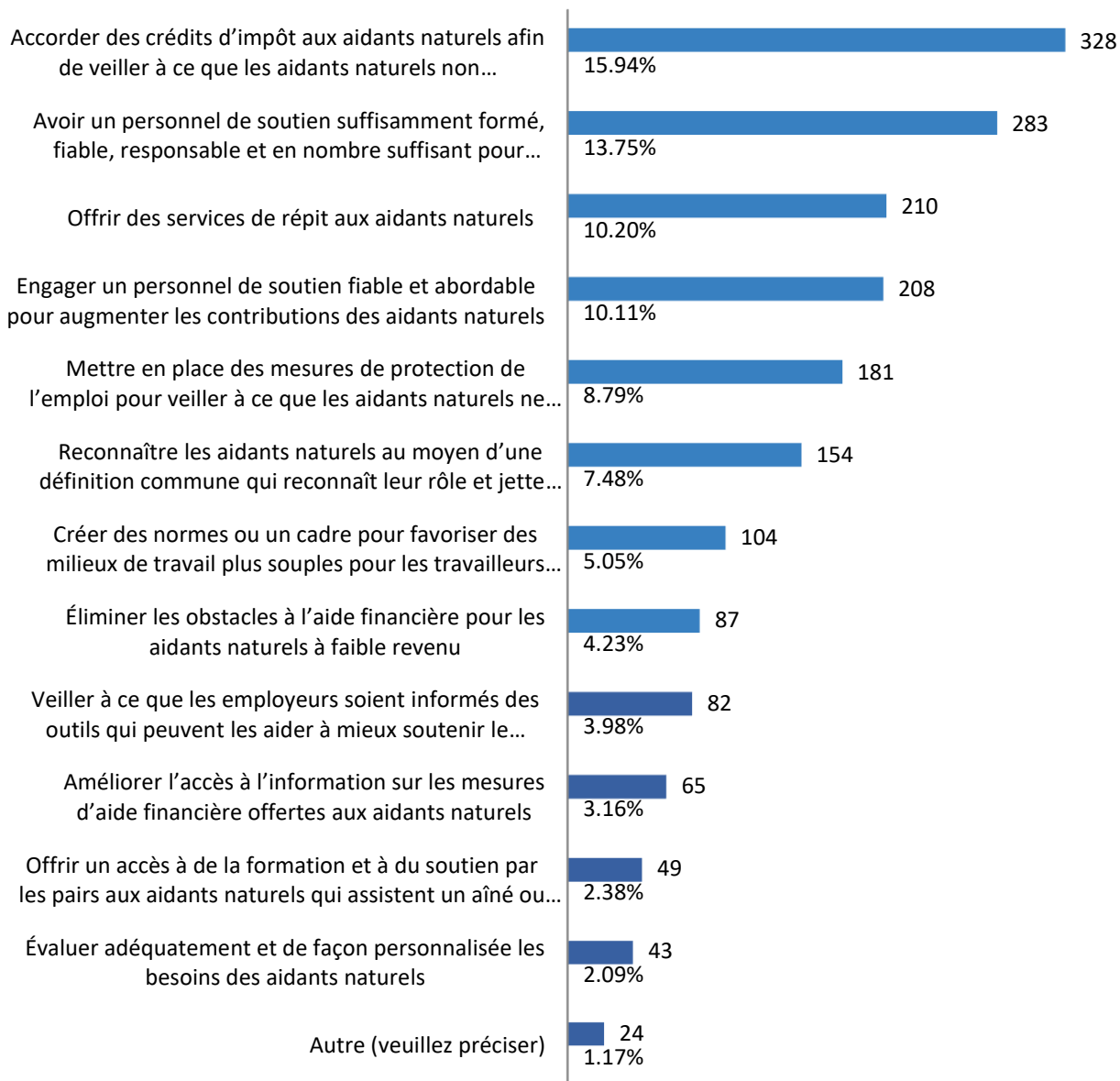
Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- Accorder des crédits d'impôt aux aidants naturels afin de veiller à ce que les aidants naturels non rémunérés ne soient pas inutilement pénalisés financièrement parce qu'ils assument ce rôle (15,94 % des participants au sondage)
- Avoir un personnel de soutien suffisamment formé, fiable, responsable et en nombre suffisant pour équilibrer la charge de travail des aidants naturels et prévenir leur épuisement (13,75 % des participants au sondage)
- Offrir des services de répit aux aidants naturels (10,20 % des participants au sondage)

En plus des deux premières priorités de la liste ci-dessus, les participants au sondage vivant en région rurale ont également indiqué qu'un personnel de soutien fiable et abordable pour augmenter les contributions des aidants naturels (pour les besoins quotidiens comme la cuisine et les courses, la vérification de l'état de la personne et le soutien social) était une priorité. D'autre part, les participants au sondage qui ont déclaré être des Autochtones ont sélectionné la réponse « Mettre en place des mesures de protection de l'emploi pour veiller à ce que les aidants naturels ne soient pas inutilement pénalisés financièrement parce qu'ils assument ce rôle » comme priorité.



**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui soutiendraient mieux les aidants naturels non rémunérés?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Soutien financier, soit directement, soit comme allègements fiscaux, pour les aidants naturels
  - Services de répit qui aident les aidants naturels de manière à ce qu'ils puissent retourner au travail et (ou) mener des activités non liées aux soins
  - Services de santé mentale et de soutien au bien-être publics, accessibles et complets, et soutien au mieux-être pour les aidants naturels
  - Dépôt central d'informations, de disponibilité des services et de navigation des services (aide)

- Salaires plus élevés pour les travailleurs des soins à domicile rémunérés afin d'améliorer la disponibilité des soins de qualité
- Éducation pour les aidants naturels sur les besoins des aînés, comme l'alimentation et la nutrition
- Abordabilité des services, comme les programmes de soins autogérés
- Soins à domicile suffisamment pourvus en personnel, avec des remplaçants en cas d'absence, pour améliorer la fiabilité

### **Main-d'œuvre chargée de fournir des soins ou des services**

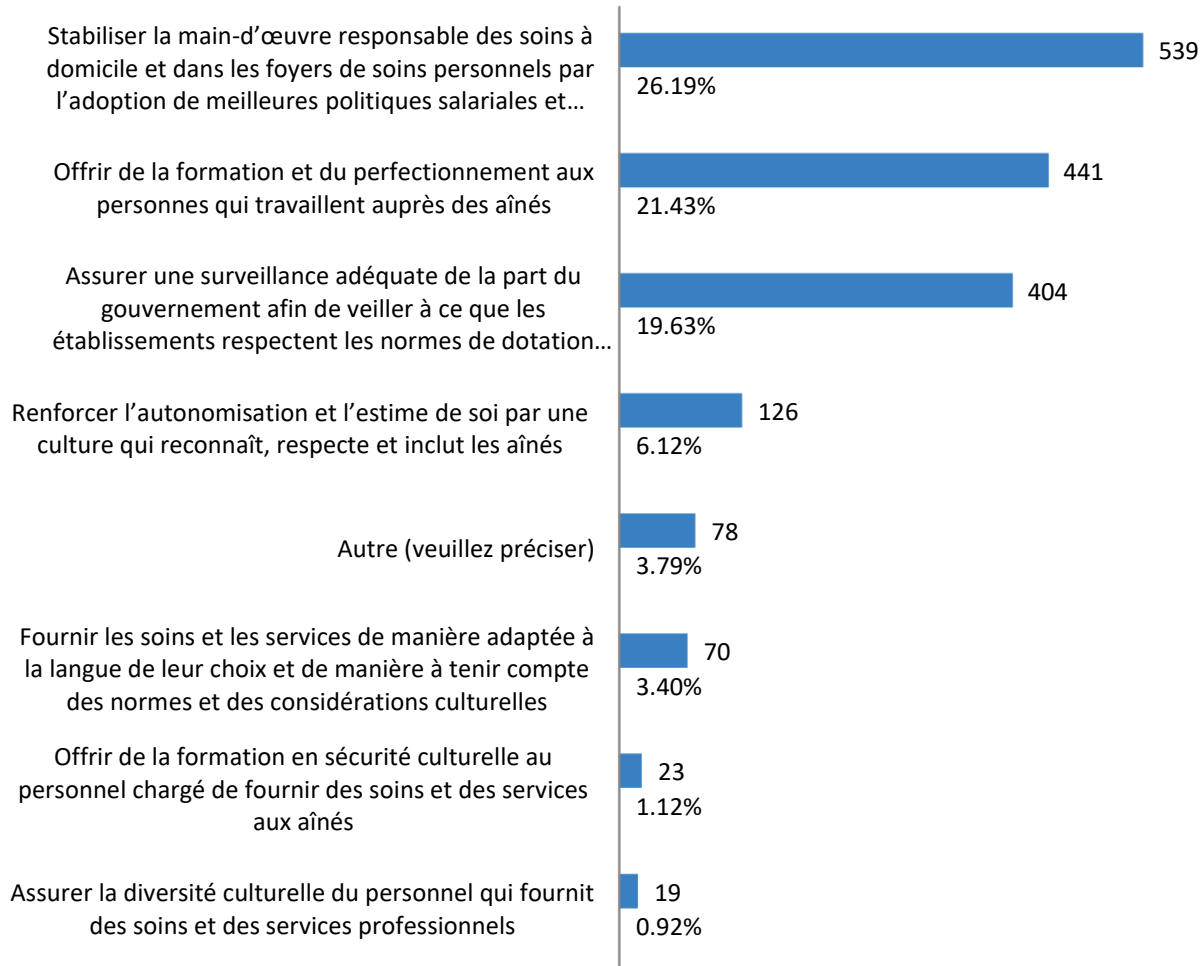
Voici un résumé des réponses relatives à la main-d'œuvre chargée de fournir des soins ou des services :

- 607 participants au sondage (29,49 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur la main-d'œuvre chargée de fournir des soins ou des services
- Parmi les participants au sondage, 13,70 % sont en désaccord et 9,38 % sont totalement en désaccord avec l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les aînés ont accès à des fournisseurs de soins qui peuvent leur donner les soins ou les services dont ils ont besoin. »

Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- Stabiliser la main-d'œuvre responsable des soins à domicile et dans les foyers de soins personnels par l'adoption de meilleures politiques salariales et d'emploi (26,19 % des participants au sondage)
- Offrir de la formation et du perfectionnement aux personnes qui travaillent auprès des aînés (21,43 % des participants au sondage)
- Assurer une surveillance adéquate de la part du gouvernement afin de veiller à ce que les établissements respectent les normes de dotation pour assurer la qualité des soins (16,63 % des participants au sondage)

**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui soutiendraient mieux la main-d'œuvre chargée de fournir des soins et des services aux aînés?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Pour les soins à domicile, assurer la qualité et les services par un groupe stable de fournisseurs de soins travaillant avec les aînés
  - Encourager les bénévoles dans tous les éléments des soins
  - Offrir davantage de formation pour la main-d'œuvre sur les traumatismes, les soins sécuritaires et la prise en charge de l'état confusionnel aigu
  - Aider les fournisseurs de services paramédicaux à offrir des services dans toute la province
  - Offrir de la formation pour améliorer la communication et la responsabilisation
  - Améliorer la dotation en personnel et les ratios entre les fournisseurs et les patients dans tous les aspects des soins de santé (et surtout en région rurale); cela comprend de meilleures conditions de travail, une charge de travail raisonnable, une satisfaction accrue

- au travail, des salaires et des avantages sociaux appropriés, la sécurité d'emploi et le soutien aux travailleurs en région rurale
- Soutien financier, service de répit, formation et encadrement pour les aidants naturels familiaux

## Qualité des services et responsabilisation

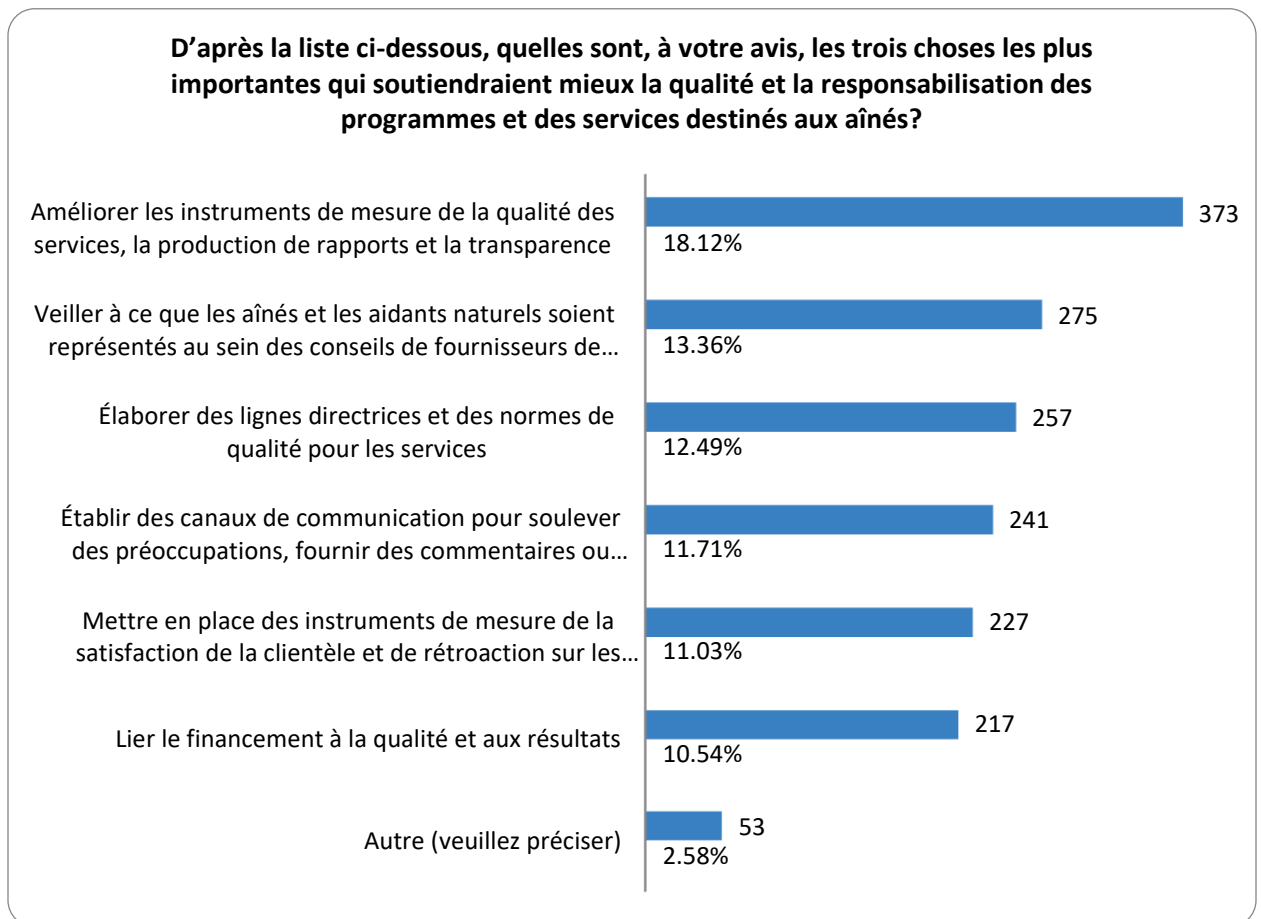
Voici un résumé des réponses relatives à la qualité du service et à la responsabilisation :

- 571 participants au sondage (27,75 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur la qualité des services et la responsabilisation
- Parmi les participants au sondage, 12,1 % sont en désaccord et 10,59 % sont totalement en désaccord avec l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les services et les soins fournis aux aînés sont fiables, de grande qualité et responsables. »

Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- Améliorer les instruments de mesure de la qualité des services, la production de rapports et la transparence (18,12 %)
- Veiller à ce que les aînés et les aidants naturels soient représentés au sein des conseils de fournisseurs de services (13,36 %)
- Élaborer des lignes directrices et des normes de qualité pour les services (12,49 %)

En plus des points susmentionnés, les participants qui ont déclaré être des Autochtones et vivre en région rurale ont choisi la réponse « Établir des canaux de communication pour soulever des préoccupations, fournir des commentaires ou poser des questions sur les services » comme priorité.



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Plus de supervision, un personnel de supervision mieux formé et des normes appliquées
  - Le fait de lier les niveaux de financement à la sécurité et à la satisfaction des aînés et de leur famille ainsi que d'imposer des amendes aux installations qui ne répondent pas aux normes de qualité
  - Des inspections des foyers de soins ayant force juridique pour surveiller, imposer des amendes aux organismes, permettre l'examen public et appliquer les changements
  - Tous les services devraient être de qualité, être fiables et disposer d'une capacité
  - Un personnel suffisant pour couvrir les services requis par les aînés, avec des ratios personnel/client obligatoires et une surveillance adéquate
  - Le fait de faire des établissements publics et à but non lucratif le principal modèle de prestation de soins aux aînés ainsi que d'étudier les besoins des aînés dans les collectivités individuelles, puis de fournir les services nécessaires en conséquence

## **Transport**

Voici un résumé des réponses relatives au transport :

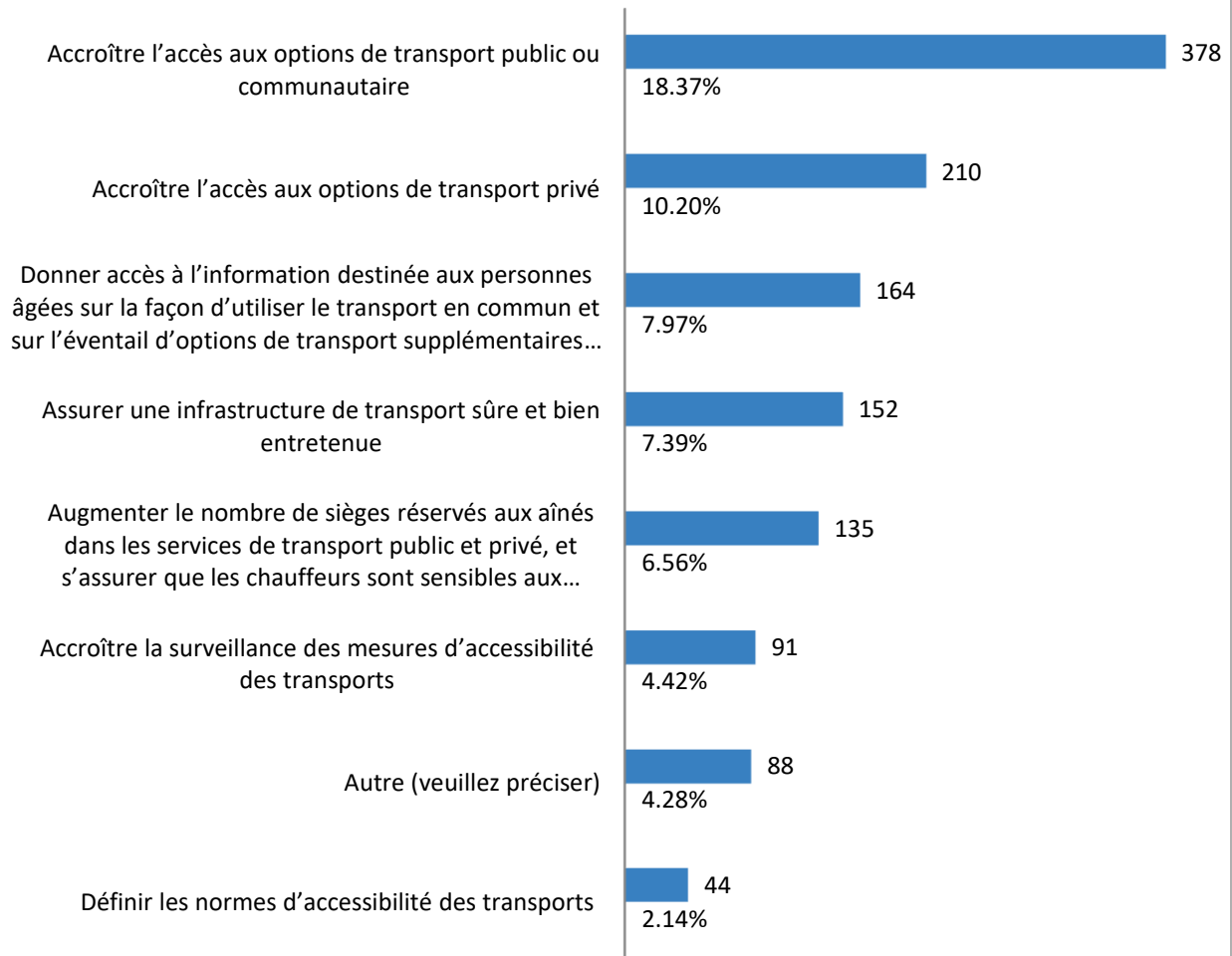
- 472 participants au sondage (22,93 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur le transport.
- Parmi les participants au sondage, 9,86 % sont « en désaccord » et 7,05 % sont « totalement en désaccord » avec l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les aînés ont accès au transport inclusif et à des aides pour la mobilité. »

Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- Accès accru aux options de transport public ou communautaire (18,37 % des participants au sondage)
- Accès accru aux options de transport privé (10,2 % des participants au sondage)
- Accès à l'information destinée aux personnes âgées sur la façon d'utiliser le transport en commun et sur l'éventail d'options de transport supplémentaires mises à leur disposition (7,97 % des participants au sondage)

En plus des deux premières priorités de la liste ci-dessus, les participants au sondage vivant en région rurale ont également choisi la réponse « Assurer une infrastructure de transport sûre et bien entretenue » comme priorité.

**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui aideraient davantage les aînés à accéder à un transport sécuritaire, abordable et accessible?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Des options de transport abordables pour les aînés (covoiturage, programmes bénévoles et communautaires et taxis)
  - Des services de transport accessibles, sûrs et fiables qui doivent rendre des comptes (autobus conduits pas des conducteurs formés, fourgonnettes de Handi-transit/Winnipeg Transit Plus bien entretenues, services téléphoniques accessibles dans des délais plus courts)
  - Un transport abordable, accessible et disponible pour les collectivités rurales et éloignées; cela comprend un meilleur entretien des routes, des trottoirs et des ponts
  - Une aide en matière de transport pour les rendez-vous médicaux (dialyse, chimiothérapie, radiothérapie, etc.)
  - Des services de transport accessibles (en ligne, par téléphone et ressources imprimées)

- Une sécurité dans le transport en commun en matière de mauvais traitements et d'agressions envers les aînés
- Des soutiens qui aident les aînés à conserver leur permis de conduire et leur véhicule

### **Connaissance des services et facilité à les trouver et à communiquer avec eux**

Voici un résumé des réponses relatives à la connaissance des services et à la facilité à les trouver et à communiquer avec eux :

- 372 participants au sondage (18,08 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur la connaissance des services et la facilité à les trouver et à communiquer avec eux
- Parmi les participants au sondage, 7,92 % sont en désaccord et 5,44 % sont totalement en désaccord avec l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, il est facile de trouver des programmes et des services pour aînés au Manitoba, de naviguer dans ces programmes ou d'en parler. »

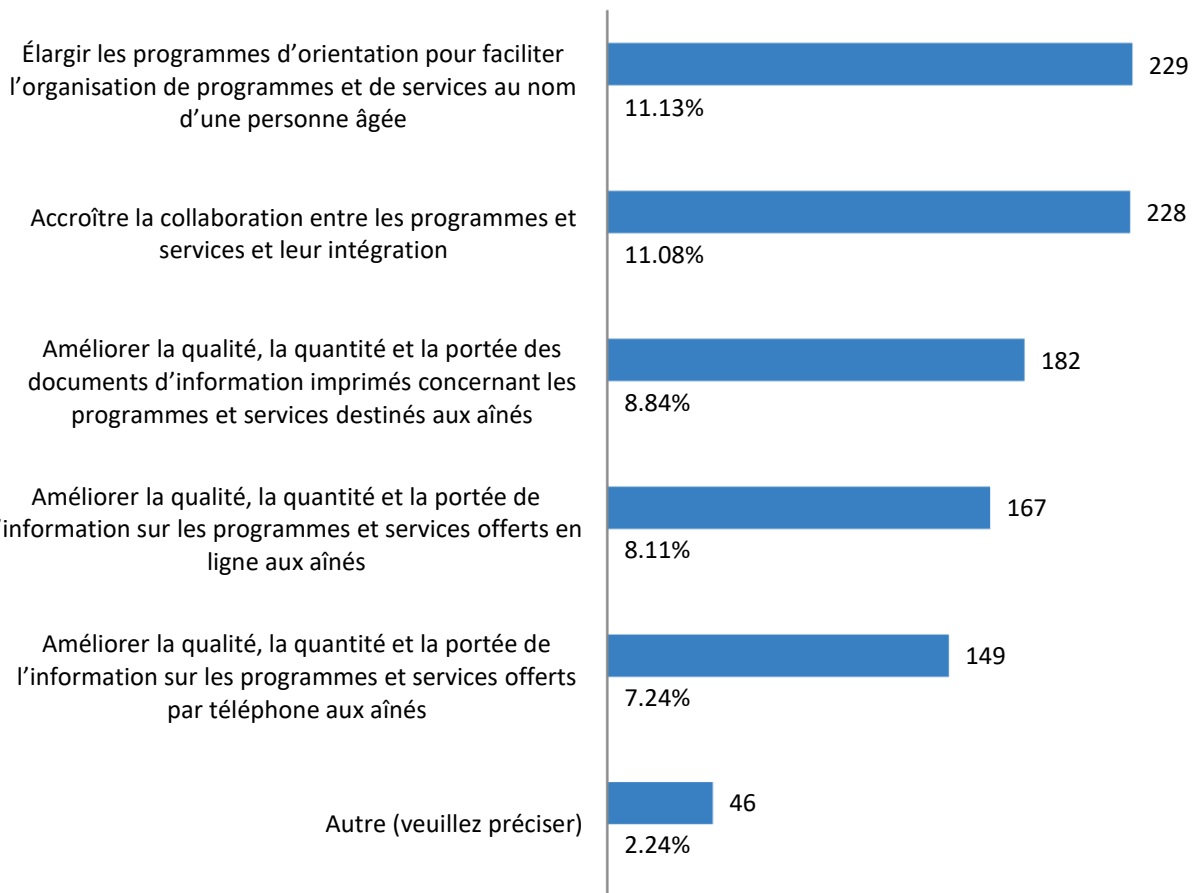
Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- Élargir les programmes d'orientation pour faciliter l'organisation de programmes et de services au nom d'une personne âgée (11,13 % des participants au sondage)
- Accroître la collaboration entre les programmes et services et leur intégration (11,08 % des participants au sondage)
- Améliorer la qualité, la quantité et la portée des documents d'information imprimés concernant les programmes et services destinés aux aînés (8,84 % des participants au sondage)

En plus de la première et de la troisième priorités de la liste ci-dessus, les participants au sondage vivant en région rurale ont également choisi la réponse « Élargir les programmes d'orientation pour faciliter l'organisation de programmes et de services au nom d'une personne âgée » comme priorité.



**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui aideraient davantage les aînés à trouver des services, à naviguer au travers et à en parler?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Personnel qui travaille dans le système est mieux informé des ressources, des services et des programmes disponibles
  - Soutien à l'orientation propre aux Autochtones
  - Collaboration accrue avec les centres pour personnes âgées afin d'offrir plus des renseignements aux aînés
  - Assurance que les aînés sont représentés dans les groupes qui prennent des décisions sur les services conçus pour eux
  - Communications conçues pour répondre à tous les divers besoins des aînés, en tenant compte des différents niveaux de compétences numériques, de l'accès aux moyens de communication et des handicaps

- Spécialiste du soutien aux aînés qui peut aider ces derniers à s’orienter dans les services, les processus et les systèmes
- Inclusion des coûts des téléphones cellulaires et de l’Internet dans la section des besoins fondamentaux de la sécurité du revenu
- Dépôt central d’informations sur divers sujets
- Transparence accrue sur les soins, les services, les processus et les politiques concernant les aînés
- Permission aux collectivités de déterminer leurs propres besoins par des rajustements et des mises à jour périodiques

### **Planification des soins**

Voici un résumé des réponses relatives à la planification des soins :

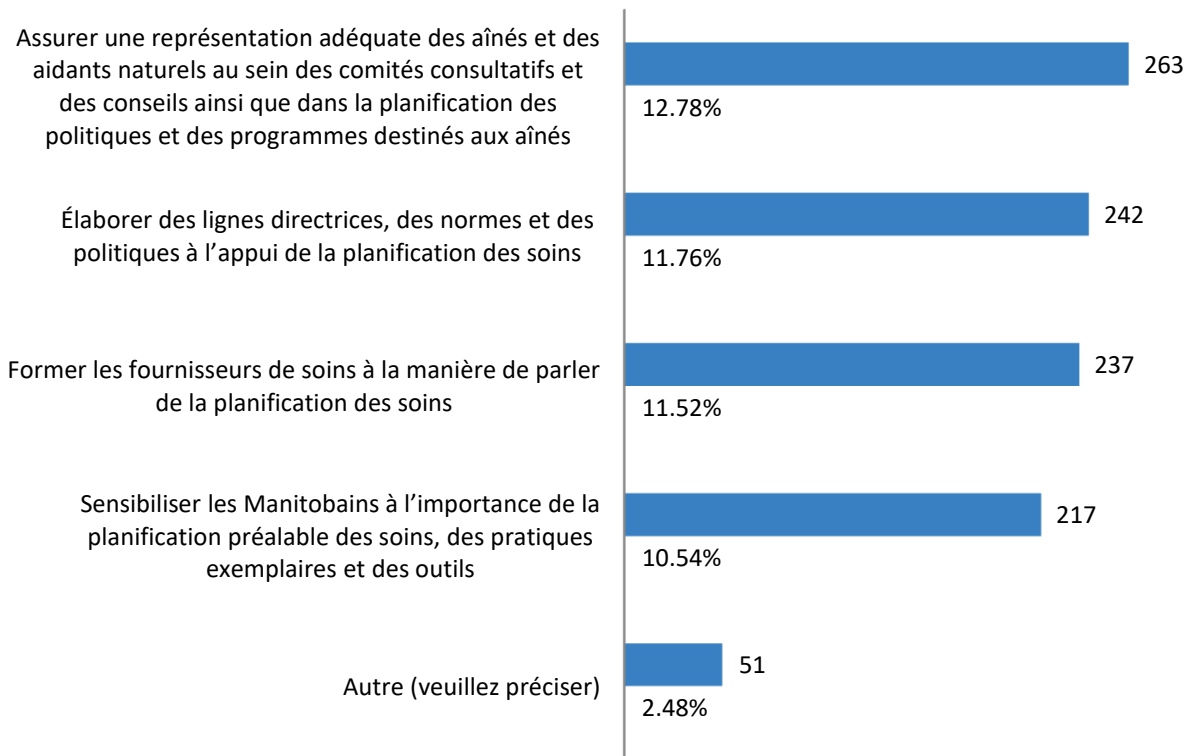
- 382 participants au sondage (18,56 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur la planification des soins
- Parmi les participants au sondage, 7,09 % sont en désaccord et 4,71 % sont neutres par rapport à l’énoncé suivant : « D’après mon expérience, les aînés et leurs aidants naturels peuvent participer à la prise de décisions éclairées en matière de santé et à la planification préalable des soins. »

Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- Assurer une représentation adéquate des aînés et des aidants naturels au sein des comités consultatifs et des conseils ainsi que dans la planification des politiques et des programmes destinés aux aînés (12,78 % des participants au sondage)
- Élaborer des lignes directrices, des normes et des politiques à l’appui de la planification des soins (11,76 % des participants au sondage)
- Former les fournisseurs de soins à la manière de parler de la planification des soins (11,52 % des participants au sondage)

En plus de ce qui précède, les participants des régions rurales ont également choisi la réponse « Sensibiliser les Manitobains à l’importance de la planification préalable des soins, des pratiques exemplaires et des outils » comme priorité.

**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui aideraient davantage les aînés à participer à la prise de décisions et à la planification en matière de santé?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - La planification des soins doit signifier que les services sont disponibles au moment où ils sont nécessaires, conformément au plan
  - Admissibilité plus tôt à l'évaluation des besoins et à l'évaluation en comité
  - Responsabilité si la planification préalable n'est pas exécutée ou considérée par les fournisseurs de soins
  - Libre accès aux services juridiques, comme les procurations et les testaments
  - Fournisseurs et travailleurs de cas pouvant soutenir et guider les aînés dans le processus de planification
  - Amélioration de l'information disponible sur le logement, le placement, le soutien financier et les processus juridiques connexes ainsi que de leur transparence pour permettre la prise de décisions
  - Renseignements donnés aux bénéficiaires sur les prestations provinciales et sur toutes les prestations de fin de vie disponibles
  - Renseignements donnés aux aînés et à leur famille sur l'importance et les éléments de la planification préalable
  - Simplification des processus bureaucratiques liés à la planification préalable des soins

## Environnements et espaces physiques

Voici un résumé des réponses relatives aux environnements et aux espaces physiques :

- 360 participants au sondage (17,49 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur les environnements et les espaces physiques
- Parmi les participants au sondage, 7,97 % sont en désaccord et 5,15 % sont neutres par rapport à l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les aînés du Manitoba ont accès à des environnements et à des espaces physiques adaptés à leur âge. »

Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- S'assurer que les bâtiments et les espaces intègrent des normes de conception bien établies et accessibles qui répondent aux besoins des aînés (11,76 %)
- Offrir des services regroupés qui sont situés près de l'endroit où vivent les personnes âgées et dotés d'équipements de sécurité (7,24 %)
- Prévoir des espaces verts bien entretenus et sécuritaires avec des abris, des toilettes et des sièges appropriés facilement accessibles aux aînés (6,85 %)

En plus des deux premières priorités de la liste ci-dessus, ceux qui ont déclaré être des Autochtones et vivre en région rurale ont également choisi la réponse « Accéder à un service Internet à large bande et à un service cellulaire abordables et fiables » comme priorité.

**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui aideraient davantage les aînés à accéder à des environnements et à des espaces physiques adaptés à leur âge?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Faire respecter les normes d'accessibilité dans tous les établissements publics
  - Localiser les complexes immobiliers et (ou) les solutions de logement dans des quartiers sûrs

- Offrir une couverture pour les services médicaux qui permettent aux aînés de rester actifs et engagés (comme la physiothérapie)
- Fournir des centres de vie active, de services sociaux, de santé et de bien-être à usage multiple, multigénérationnels et accessibles où les aînés peuvent rencontrer tous les résidents de la collectivité pendant toute l'année et interagir avec eux
- Fournir des options de logement qui offrent un cadre familial plutôt qu'une ambiance institutionnelle
- Prévoir plus d'espace vert pour les loisirs, la marche et le vélo
- Offrir un transport facile et abordable pour que les aînés se déplacent de leur résidence à leurs activités
- Faire participer les organisations spirituelles à des projets communautaires pour aider les aînés dans un cadre non confessionnel
- S'assurer que les aînés connaissent les services disponibles
- Veiller à ce que les trottoirs, les routes et l'équipement, comme les fauteuils roulants, soient bien entretenus

### **Sécurité publique/maltraitance envers les aînés**

Voici un résumé des réponses relatives à la sécurité publique et à la maltraitance envers les aînés :

- 344 participants au sondage (16,72 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur la sécurité publique et la maltraitance envers les aînés
- Parmi les participants, 8,79 % sont en désaccord et 3,6 % sont neutres par rapport à l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les aînés du Manitoba sont en sécurité dans leur collectivité et ne subissent aucune maltraitance. »

Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- Accroître la sensibilisation au problème de la maltraitance envers les aînés, y compris la façon de reconnaître les indices de maltraitance et de négligence et la façon d'intervenir (16,72 %)
- Créer des voies de communication pour s'assurer que les aînés à risque de subir de mauvais traitements disposent des moyens nécessaires pour signaler les cas réels ou présumés de mauvais traitements (8,45 %)
- Mettre la sécurité publique au premier plan dans les espaces ouverts, les bâtiments et les transports, au moyen de patrouilles policières, par l'application des règlements municipaux et le soutien aux collectivités (6,17 %)

**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui permettraient de lutter contre les problèmes de sécurité publique et de maltraitance envers les aînés?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Offrir des soutiens communautaires supplémentaires pour que les adultes âgés victimes de mauvais traitements ne dépendent pas de leurs agresseurs pour répondre à leurs besoins fondamentaux
  - Réduire le stress et le fardeau des aidants naturels en offrant un soutien à ces derniers et aux familles; cela comprend le soutien pour prendre des congés, davantage de travailleurs en soins à domicile, le soutien social, le transport, le counselling et la sensibilisation du public
  - Améliorer les protections dans les établissements de logement à faible revenu
  - S'attaquer à la criminalité (système de remise en liberté, régler les problèmes de toxicomanie)
  - Créer un registre sur la maltraitance des aînés

- Prendre des règlements administratifs et des règlements pour définir les normes de soins dans les établissements de soins, appliqués par la surveillance et les visites imprévues
- Veiller à ce que les établissements de soins soient suffisamment dotés en personnel, car le personnel surchargé peut être un facteur de négligence
- Assurer une meilleure formation, une meilleure reddition de compte et une sélection rigoureuse pour le personnel des établissements de soins
- Offrir une protection financière rigoureuse aux aînés ainsi qu'une protection de leurs documents, de leur argent et de leur planification préalable contre les aidants naturels et les membres du personnel de soins abusifs
- Élaborer un système accessible pour signaler les mauvais traitements qui comprend la sensibilisation du public au service, la déclaration obligatoire et un pouvoir suffisant pour faire respecter la loi et protéger les aînés.
- S'assurer que les premiers répondants se trouvent près de la collectivité
- Soins à domicile ayant une meilleure dotation et une responsabilisation améliorée

### **Inclusion sociale**

Voici un résumé des réponses relatives à l'inclusion sociale :

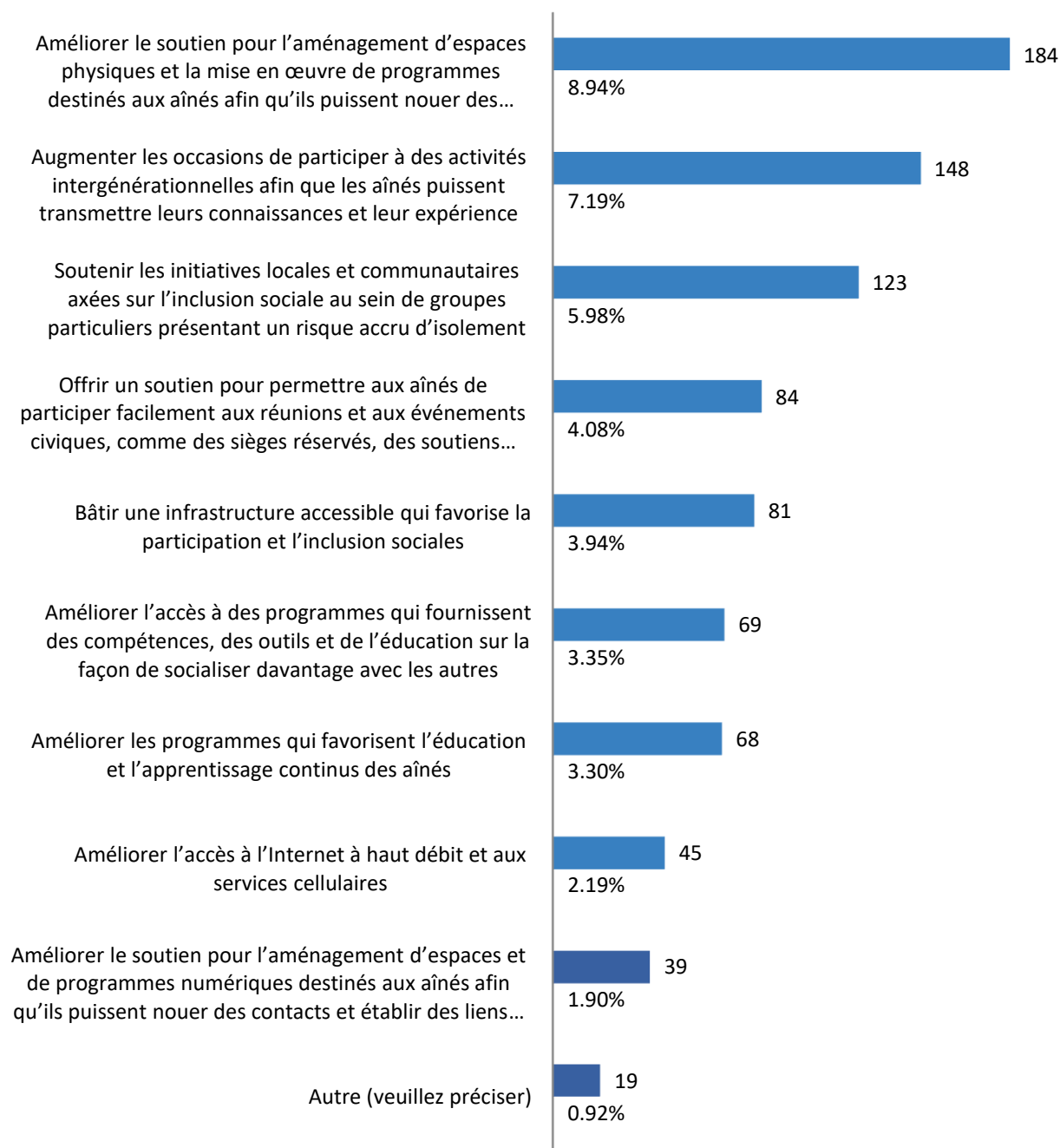
- 294 participants (14,29 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur l'inclusion sociale
- Parmi les participants, 7,82 % sont en désaccord et 2,82 % sont neutres par rapport à l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les possibilités offertes aux aînés du Manitoba de participer à des activités sociales et d'établir des liens avec leurs collectivités sont adéquates. »

Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- Améliorer le soutien pour l'aménagement d'espaces physiques et la mise en œuvre de programmes destinés aux aînés afin qu'ils puissent nouer des contacts en personne et établir des liens au sein de leur collectivité (8,94 %)
- Augmenter les occasions de participer à des activités intergénérationnelles afin que les aînés puissent transmettre leurs connaissances et leur expérience (7,19 %)
- Soutenir les initiatives locales et communautaires axées sur l'inclusion sociale au sein de groupes particuliers présentant un risque accru d'isolement (5,98 %)



**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois (3) choses les plus importantes qui soutiendraient mieux l'inclusion sociale des aînés?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Réseaux et programmes dirigés par des pairs qui aident les aînés à créer des liens et à diriger des activités
  - Promotion accrue des ressources disponibles

- Accès à la socialisation dans les foyers de soins
- Création d'un nombre accru de possibilités d'interactions intergénérationnelles et de socialisation pour les aînés
- Sollicitation de l'opinion des aînés dans les décisions qui les concernent à tous les niveaux
- Assurance que tous les programmes pour les aînés sont accessibles et abordables, qu'ils sont situés à proximité et qu'ils incluent la disponibilité des transports
- Utilisation des espaces publics disponibles pour organiser des activités (centres commerciaux, cafés, etc.)
- Augmentation du soutien aux aînés qui ont des problèmes de santé mentale
- Assurance que les programmes de socialisation et les programmes de jour tiennent compte de la nature hétérogène du groupe des aînés (par exemple, sexes, origines ethniques, incapacités et besoins différents)

### **Âgisme et discrimination**

Voici un résumé des réponses relatives à l'âgisme et à la discrimination :

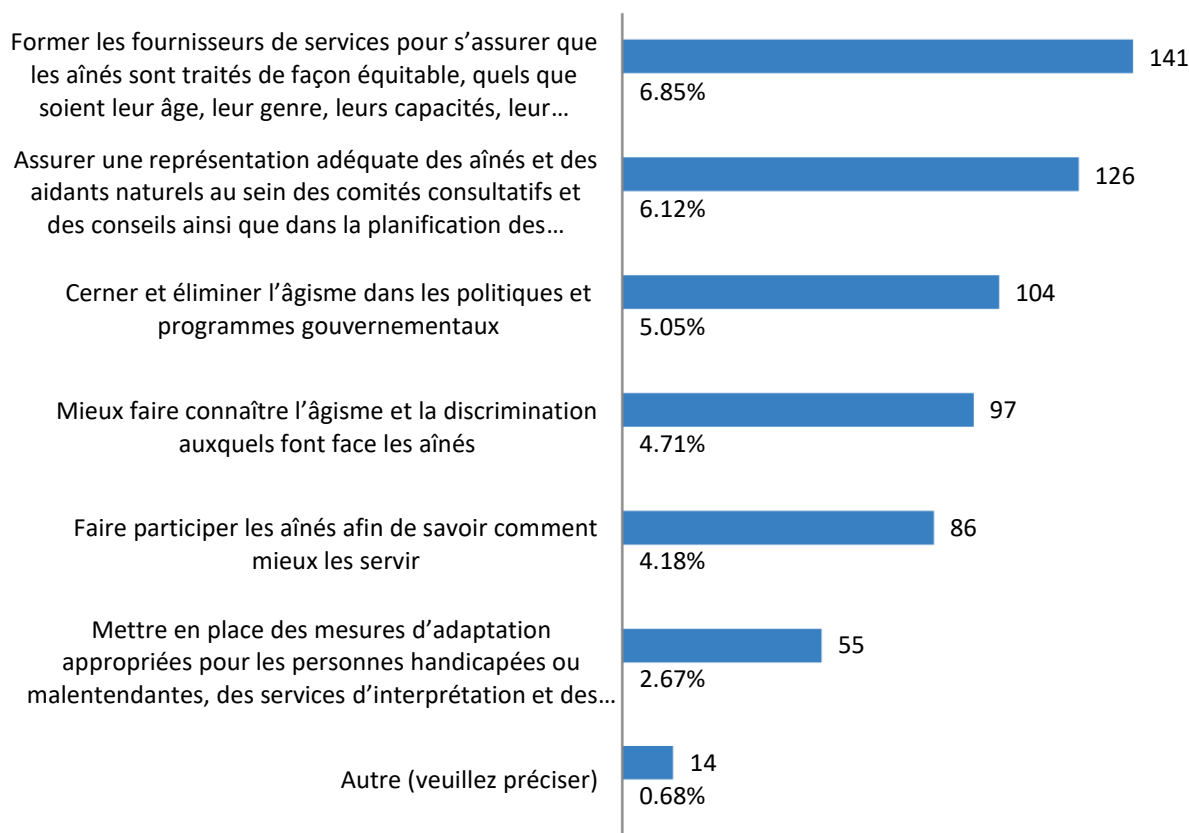
- 220 participants au sondage (10,7 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur l'âgisme et la discrimination
- Parmi les participants au sondage, 4,66 % sont totalement en désaccord et 4,52 % sont en désaccord avec l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les aînés du Manitoba ne subissent pas les effets de l'âgisme et de la discrimination. »

**Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :**

- Former les fournisseurs de services pour s'assurer que les aînés sont traités de façon équitable, quels que soient leur âge, leur genre, leurs capacités, leur orientation sexuelle, leurs croyances ou leurs antécédents culturels (6,85 %)
- Assurer une représentation adéquate des aînés et des aidants naturels au sein des comités consultatifs et des conseils ainsi que dans la planification des politiques et des programmes destinés aux aînés afin de prévenir la discrimination fondée sur l'âge (6,12 %)
- Cerner et éliminer l'âgisme dans les politiques et programmes gouvernementaux (5,05 %)

En plus des deux premières priorités de la liste ci-dessus, les participants qui ont déclaré être des Autochtones et vivre en région rurale ont également choisi la réponse « Faire participer les aînés afin de savoir comment mieux les servir » comme priorité.

**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois (3) choses les plus importantes qui permettraient de lutter contre l'âgisme et la discrimination envers les aînés?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Un centre dédié à la médecine gériatrique
  - Un mécanisme connu pour signaler la discrimination fondée sur l'âge en milieu de travail
  - Un soutien des aînés à faible revenu
  - Une sensibilisation accrue aux effets de l'âgisme dans la société et les institutions publiques
  - Des subventions ou des crédits d'impôt pour les entreprises qui emploient des personnes âgées
  - La non-pénalisation financière des aînés qui veulent retourner au travail en ne réduisant pas les pensions et le soutien du gouvernement
  - L'ajout des aînés au code sur les droits de la personne aux échelons fédéral, provincial et municipal
  - Un appui de la communication, des initiatives, des activités et des programmes intergénérationnels

**Sécurité culturelle**

Voici un résumé des réponses relatives à la sécurité culturelle :

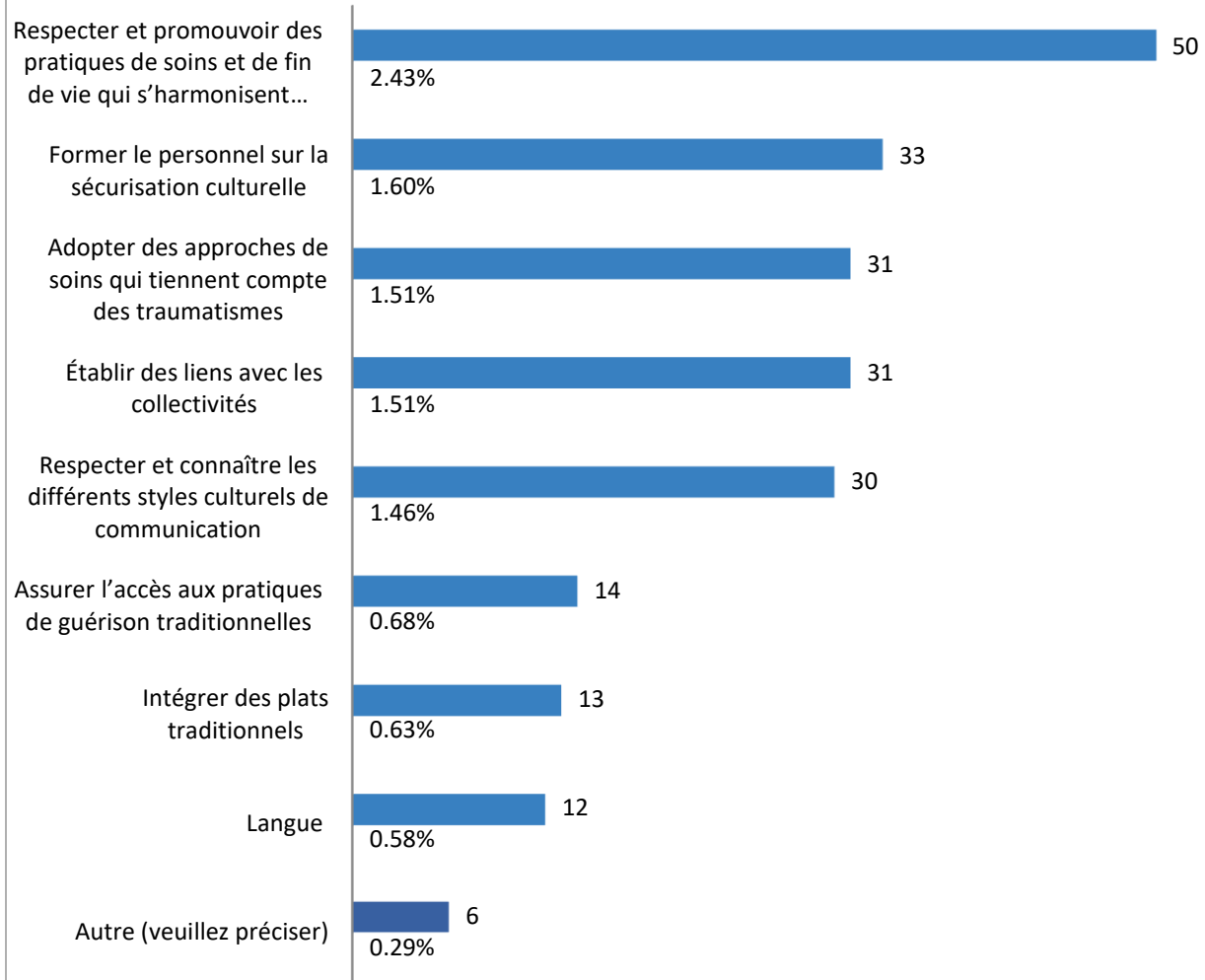
- 76 participants au sondage (3,69 %) ont choisi de fournir des commentaires supplémentaires sur la sécurité culturelle
- Parmi les participants, 1,36 % étaient neutre et 1,21 % étaient en désaccord avec l'énoncé suivant : « D'après mon expérience, les aînés ont accès à des programmes et à des services respectueux qui tiennent compte des différences et des pratiques culturelles. »

Les trois premières priorités à améliorer étaient les suivantes :

- Respecter et promouvoir des pratiques de soins et de fin de vie qui s'harmonisent avec la culture (2,43 %)
- Former le personnel à la sécurisation culturelle (1,6 %)
- Adopter des approches de soins qui tiennent compte des traumatismes et établir des liens avec les collectivités (1,51 %)

En plus de la liste ci-dessus, les participants qui ont déclaré être des Autochtones ont également choisi la réponse « Respecter et connaître les différents styles culturels de communication » comme priorité.

**D'après la liste ci-dessous, quelles sont, à votre avis, les trois choses les plus importantes qui soutiendraient mieux la sécurité culturelle des programmes et des services destinés aux aînés?**



- Les réponses « Autre » portaient sur les thèmes suivants :
  - Encourager le particularisme de la pratique culturelle dans la collectivité en finançant des aliments particuliers, des divertissements et des classes linguistiques et culturels précis
  - Respecter et promouvoir des pratiques de soins et de fin de vie qui s'harmonisent avec la culture
  - Respecter les différents styles culturels de communication
  - Être ouvert à l'apprentissage et nouer des liens avec diverses collectivités